

# MADAGASCAR

## REVUE DE PRESSE – 2EME QUINZAINE D'AOUT 2014

### Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Conjoncture politique, armée, législatives partielles, sénatoriales.....	1
▶ Décentralisation, préparation des communales, redécoupage de la capitale.....	2
▶ Diplomatie, coopération.....	4
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE.....	6
▶ Santé publique, calamités naturelles.....	6
▶ Education, droits des enfants, exploitation sexuelle, traite.....	7
▶ Justice réconciliation nationale, retour de Marc Ravalomanana.....	7
▶ Gouvernance, déclaration de patrimoine, Bianco.....	9
▶ Lutte contre l'insécurité, opération « coup d'arrêt ».....	11
▶ Médias - Liberté d'expression.....	13
ÉCONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT.....	14
▶ Questions foncières, agrobusiness.....	14
▶ Ressources minières, pétrolières et halieutiques.....	15
▶ Trafic de bois de rose et de ressources naturelles.....	16
▶ Bailleurs de fonds, coopération économique.....	17
▶ Divers.....	18

### POLITIQUE

#### ▶ Conjoncture politique, armée, législatives partielles, sénatoriales

**30/08 – « Les cinq années de Transition ont laissé au pays des séquelles graves, que les dirigeants en place ont la lourde tâche d'effacer », juge L'Express.** Depuis son investiture, il y a 7 mois, Hery Rajaonarimampianina n'a cessé de rencontrer des difficultés. Il a eu à affronter les conflits politiques au sein de l'assemblée nationale et la difficulté à nommer un premier ministre. Actuellement, le pouvoir est confronté à de nouveaux problèmes de taille : l'héritage laissé par le régime transitoire, dont la piètre gouvernance a laissé des traces. L'exécutif tente de redresser la barre mais la route est encore longue et les obstacles nombreux. Parmi les défis à relever, l'éradication du trafic des ressources naturelles, particulièrement du bois de rose, le sauvetage des sociétés d'Etat, parmi lesquelles la Jirama et Air Madagascar, le redressement de l'université, l'intégration à la fonction publique d'une partie des maîtres FRAM, l'explosion de l'insécurité tant urbaine que rurale, la mise en chantier de la réconciliation nationale. Le président de la République a figuré parmi les barons de la Transition. Pendant cinq ans, il a occupé le poste de ministre des finances et du budget et faisait partie des hommes de confiance de l'ancien président de la Transition, Andry Rajoelina. Il lui sera donc difficile de se dédouaner de tous les dérives du précédent régime. Elu « *par défaut* », son autorité peine à s'imposer. La crise interminable, mal gérée, a engendré un désespoir généralisé. La prise en main des affaires nationales par le nouveau régime n'est pas effective. Les travaux de réforme tardent à venir en raison du manque de moyens financiers. Les partenaires financiers traditionnels attendent des avancées significatives dans la restauration de l'Etat de droit avant de délier les cordons de la bourse. Les problèmes risquent d'empirer à l'approche de la rentrée scolaire et de la période de soudure. Ce qui est sûr, c'est que le pays n'est pas encore sorti de la crise, il donne même la nette impression de s'y enfoncer de plus en plus, considère le quotidien.

*« Depuis que ce nouveau régime a vu le jour après un accouchement compliqué à l'issue d'une élection trompeuse, le pays n'a jamais retrouvé son souffle malgré les promesses de bouchée d'oxygène fournies*

par une communauté internationale qui se préoccupe de ses propres intérêts dans le pays », écrit pour sa part *La Nation*. « Le temps passe mais les choses stagnent dans les affaires publiques. Les commandes du pays ont été confiées à des bandes d'intéressés, une troupe d'incompétents. (...) C'est le désarroi total. (...) Les gardes rapprochées de Hery Rajaonarimampianina [les avocats Henry Rabary-Njaka et Nicole Andrianarivonison ainsi que l'ancien journaliste Jaobarison Randrianarivony].font la pluie et le beau temps au sommet de l'Etat.

**15/08 - Beaucoup de Malgaches pensent qu'une nouvelle crise se prépare, estime l'organisation « Liberty 32 »** créée en 2011 et qui regroupe des jeunes malgaches motivés pour l'engagement civique. 52,5% des personnes consultées par l'enquête qu'elle vient de réaliser ont déclaré être convaincues qu'une nouvelle crise se prépare, certaines d'entre elles affirment qu'elle est déjà en marche ou bien que la crise de 2009 est toujours présente. 33% de cette majorité pensent que la crise surviendra d'ici un an, les autres redoutent de nouvelles violences d'ici deux à cinq ans. Les personnes interviewées ont affirmé que la lassitude et la déception devant les conflits et les marchandages politiques, l'incompétence et l'avidité des dirigeants, l'ingérence étrangère, la persistance de l'insécurité et les conditions de vie inhumaines de la population sont autant de facteurs d'accélération de cette crise en gestation. 63,1% des personnes consultées sont convaincues que les élections présidentielles et législatives de 2013 n'ont pas mis fin à la dernière crise. La persistance des conflits visibles et latents, notamment au sein du pouvoir législatif, inquiète les citoyens interrogés. Les personnes enquêtées réclament entre autres la moralisation de la vie politique, la refonte du système éducatif, la priorisation de l'éducation civique, l'application des « *dina* » et la lutte contre les trafiquants d'armes.

« **Les Forces armées consignées dans leurs casernes** », titre *Indian Ocean Times*, qui reprend une information publiée dans *Midi*. Tous les militaires du rang ont été consignés et les effectifs en permission ont été rappelés, selon des sources proches des forces armées. Des rumeurs d'un possible coup d'Etat auraient amené la hiérarchie militaire à mettre les troupes en alerte. Depuis plusieurs semaines, l'éventualité d'un renversement par les armes du pouvoir en place par des sous-officiers et gradés restés fidèles à Andry Rajoelina circule avec insistance dans la Grande Ile, note le site. Néanmoins, selon plusieurs observateurs locaux, la manœuvre viserait simplement à discréditer l'ancien président de la Transition et obtenir l'avancement de certains hauts gradés. *Midi* se fait fréquemment l'écho du mauvais climat qui régnerait au sein des forces armées, sans qu'il soit possible d'en vérifier la réalité.

**20/08 - 929 sous-officiers obtiennent une promotion.** Le général Rakotozafy, ministre de la défense, précise que 24,09% des effectifs de sous-officiers sont concernés. « *On procède à un avancement tous les ans. Cette fois-ci, nous voulons jouer la carte de la transparence pour éviter les polémiques* », prévient-il. La période de Transition avait en effet été fertile en contestations dans les rangs de l'armée, ce qu'admet le ministre : « *Certains officiers supérieurs avaient atteint la limite d'âge mais soudain, une ordonnance tombait de haut lieu pour permettre à certains d'entre eux de monter en grade. Mais c'est de la politique* », a-t-il reconnu. Les critères de sélection ont également été évoqués par le ministre : une bonne notation, un casier judiciaire propre, aucune sanction depuis 2011, et une durée de port de grade de plus de trois ans, entre autres. Le nombre de cadres promu a été limité pour des raisons budgétaires, ce qui fait regretter à certains les beaux jours de la période transitoire, note *L'Express*.

**28/08 - Des élections législatives partielles se déroulent le 29 août dans quatre circonscriptions : Belo sur Tsiribibina, Sainte Marie, Marovoay et Ambanja, dont le scrutin avait été invalidé par la CENIT.** La campagne s'est achevée sans incident. Les résultats sont attendus vers le 5 septembre. Une cinquantaine de candidats sont en lice pour cinq sièges. Les délégués des bureaux de vote du district de Belo menacent de boycotter le scrutin en raison de désaccords sur le montant de leurs indemnités.

**26/08 - Le premier Sénat de la IVème République sera mis en place d'ici mai 2015.** L'annonce en a été faite par le secrétaire général du ministère de l'intérieur. Les textes qui régiront cette institution doivent encore être adoptés.

## ► **Décentralisation, préparation des communales, redécoupage de la capitale**

**15/08 - Communiqué du SeFaFi du 02/08/14 : « Des élections communales dès cette année »<sup>1</sup>.** Extrait : « *Ni les élus arrivés au terme de leurs mandats depuis presque deux ans, ni les délégations spéciales, n'ont de légitimité à continuer d'administrer les collectivités de base que sont les communes. Cette situation*

<sup>1</sup> Cf. blog Justmad - <http://p9.storage.canalblog.com/91/94/448497/98265383.pdf>

Biblio : Recueil des communiqués du SeFaFi de 2001 à 2013, intitulé "D'une crise à l'autre" - Editions L'Harmattan - Publication annoncée pour l'automne 2014. [Voir la 4ème de couverture](#)

*constitue un recul de la démocratie. Le contrôle démocratique ne pouvant pas s'exercer, les dérives sont forcément nombreuses. Des dirigeants dépourvus de légitimité électorale ne peuvent prendre les décisions nécessaires, forcément impopulaires, pour contrer la gabegie, l'incivisme et l'anarchie qui se sont installés pendant les cinq années d'une interminable transition. Or l'exécutif donne l'impression de ne pas souhaiter organiser ce scrutin communale avant la saison des pluies. L'obligation de tenir ces élections en 2014 est pourtant renforcée par le fait que les financements extérieurs risquent de ne plus être disponibles l'an prochain. Les tergiversations actuelles concernant l'organisation des élections communales et municipales ne peuvent être que suspectes et interprétées comme relevant de calculs politiques. L'excuse de l'élaboration préalable des textes généraux concernant la décentralisation et les collectivités territoriales décentralisées est irrecevable. Organiser les élections municipales et communales dès cette année fournirait la preuve que le régime est à la hauteur des enjeux présents ».*

**16/08 - L'assemblée nationale adopte la loi organique régissant les compétences, les modalités d'organisation et de fonctionnement des collectivités territoriales décentralisées.** Le projet de loi organique du 25 juillet régissant les compétences, les modalités d'organisation et de fonctionnement des collectivités territoriales décentralisées (CTD), ainsi que celles de la gestion de leurs propres affaires a été adopté à la quasi-unanimité des députés présents. Ce ne sera pas le cas pour le projet de loi organique relative aux ressources des CTD, aux modalités d'élections ainsi qu'à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions de leurs organes, qui sera débattu prochainement à l'assemblée. La notion de décentralisation, maintes fois mises en avant, n'a jusqu'alors jamais été effective, souligne Olivier Mahafaly Solonandrasana, ministre de l'intérieur. « *Nous avons décidé de la concrétiser. Il faut en outre des fonctionnaires compétents au niveau des collectivités territoriales. Il n'y a plus de place pour l'amateurisme* », a-t-il ajouté. « *Avec cette décentralisation, on peut réconcilier les Malgaches. Car la répartition équitable des richesses nationales est une étape primordiale de la réconciliation* », affirme le ministre de l'environnement, de l'écologie et des forêts, Anthelme Ramparany.

**Le projet de loi très contesté qui prévoit le découpage d'Antananarivo en six communes examiné en commission par l'assemblée nationale.** « *Ce texte est un danger pour la capitale. Il entraînera davantage de désorganisation que de développement* », affirme Gérard Andriamanohisoa, expert en développement urbain. Antananarivo comptera environ six millions d'habitants dans 10 à 15 ans, contre deux à trois millions aujourd'hui. « *La mairie ne sera pas non plus en mesure de gérer le flux des personnes (un million) entrant et sortant quotidiennement de son territoire et de gérer ses ordures. On aurait dû faire une extension de la capitale vers les communes périphériques. Cette faisabilité a déjà été étudiée et est incluse dans le projet Grand Tana* », ajoute-t-il. Des experts en urbanisme ont demandé à l'État la mise en place d'une agglomération du Grand Tana. « *Malheureusement, il a répondu par un découpage de la capitale en six morceaux* », déplore l'expert, avant d'ajouter que cette initiative « *va plonger Tana dans l'urbanisation informelle* ». « *On se demande quelles sont réellement les intentions du régime en place. Il ne faut pas mettre en otage le développement urbain de Tana pour soutenir une vision politique ou une réorganisation électorale* », affirme-t-il encore. Pour le ministre, le projet Grand Tana et le projet de loi sur le découpage d'Antananarivo sont deux sujets différents. « *Le projet Grand Tana est une conception de la ville d'ici vingt ans. Le découpage, c'est le présent* », a-t-il souligné, avant d'affirmer que ce découpage n'est pas un projet nouveau et devrait permettre de donner un nouvel élan à la ville. « *Ce projet date de l'époque de Ravalomanana. D'ailleurs, Antananarivo a toujours été divisée en six arrondissements. On leur a juste accordé plus de responsabilité en remplaçant les délégués au maire par des maires. Ça entre dans le cadre du rapprochement entre la population et l'instance dirigeante* ». Le redécoupage d'Antananarivo fait polémique dans le microcosme politique, note *L'Express*, pour qui le pouvoir a eu la maladresse de le proposer presque au même moment que le lancement du parti présidentiel HVM, donnant aux détracteurs du projet l'occasion de dénoncer une basse manœuvre politique pour que Tana ne tombe pas dans les mains de l'opposition. Arrivé au pouvoir sans aucun député, le nouveau président est obligé de composer. Battu dans la capitale par son adversaire, ses manœuvres pour diviser Antananarivo en six mairies sont aujourd'hui évidentes. Elles traduisent la peur du nouveau régime face aux réactions incontrôlables d'Antananarivo, l'éternel spectre du pouvoir. Le nouveau régime est averti que, quel que soit le contexte, quand Antananarivo se soulève, Madagascar entre en révolution. C'est là une donnée constante de l'histoire, et l'une des conséquences de la centralisation à outrance des pouvoirs dans la capitale. *La Gazette* note que les députés Mapar et TIM de la capitale ont manifesté leur opposition au morcellement d'Antananarivo et à l'institution d'un président de la communauté urbaine élu par de grands électeurs. Pour le titre, le gouvernement a initié ce statut particulier de la capitale afin de permettre au parti présidentiel HVM de grignoter des sièges au niveau de quelques mairies d'arrondissement et de pouvoir par diverses pressions peser sur la désignation du président de la communauté.

**20/08 - Alain Ramaroson, ancien membre du CST, s'oppose au projet de découpage de la capitale qui vient en discussion à l'assemblée nationale. Il affirme vouloir prendre la tête d'une manifestation d'opposants.** Cette déclaration n'est pas passée inaperçue au niveau des forces de l'ordre. « *On a appris*

qu'il allait amener des gens vers le palais de Tsimbazaza, alors qu'il n'a reçu aucune autorisation », a constaté le colonel Florens Rakotomahanina, commandant de la gendarmerie d'Antananarivo. Un dispositif spécial sera mis en place pour faire face à d'éventuels débordements. Le préfet de police a tenu lui aussi un langage de fermeté, annonçant que toute manifestation sera aussitôt neutralisée. « *Les forces de l'ordre craignent une manœuvre visant une déstabilisation à grande échelle du régime en place* », note *L'Express*. Le découpage d'Antananarivo servirait de mèche pour faire exploser la bombe. Un tel scénario ne serait pas sans rappeler celui du 26 janvier 2009, jour où la capitale a sombré dans le chaos, précipitant l'effondrement du régime Ravalomanana. Les autorités détiendraient une liste de personnes susceptibles de manigancer des actes de déstabilisation : des politiciens et des entrepreneurs qui auraient déjà préparé le plan utilisé pendant la « *révolution orange* » de 2009. La chance du régime est de n'avoir pour l'instant aucun opposant déclaré susceptible de prendre la tête d'une contestation de grande ampleur. L'opinion semble par ailleurs ne pas être prête à se soulever de nouveau, après avoir enduré 5 années de crise qui ont conduit le pays dans l'impasse. *La Gazette* rappelle qu'Alain Ramaroson, volontaire et audacieux, a géré lors du mouvement de 2002 le dispositif qui a défendu la cause de Marc Ravalomanana, notamment les barrages érigés en travers des rues de la capitale. On lui a confié une charge semblable lors du mouvement de 2009 favorable au maire, Andry Rajoelina. Après le triomphe de ce dernier, Alain Ramaroson a été nommé au CST, en charge de la présidence de la Commission défense et sécurité. Ce qui l'a érigé en supérieur direct des responsables des forces de l'ordre.

**22/08 - Le projet de loi sur la décentralisation, amputé de nombreux articles sur le statut de la capitale, a été adopté.** Les désaccords persistants sur cette délicate question et les menaces lancées par certains leaders politiques ont conduit le gouvernement à retirer son texte et à reporter son examen. Le gouvernement a promis d'élaborer un autre projet spécifique à la capitale. « *La 'balkanisation' de la capitale a été évitée de justesse* », titre *Madonline*. Le ministre de la décentralisation persiste à considérer que diviser la commune d'Antananarivo en six communes d'arrondissements avec chacune un maire et un conseil d'arrondissement est judicieux et bénéfique pour le développement et la décentralisation. Le ministre de l'intérieur défend son projet en évoquant les déboires des finances de la commune telles les fraudes et l'évasion fiscale. Mais il n'y a pas qu'Antananarivo qui a un statut particulier à réexaminer, tels Nosy-Be et Sainte Marie. Les populations de certaines communes réclament la création de nouvelles circonscriptions administratives (commune, district ou région) pour limiter les inconvénients de leur éloignement par rapport aux centres de décision. 300 demandes de création de commune ont été déposées au ministère. Le projet de loi adopté ignore curieusement les fokontany, communautés de base et première collectivité décentralisée dans le passé. Le fokontany est réduit maintenant à une circonscription administrative alors que le ministre parle de développement de proximité et de structure démocratique inclusive, note *Tribune*.

« **Il est difficile de répondre si les municipales vont être organisées pour cette année ou non** », lance **Olivier Mahafaly Solonandrasana, ministre de l'intérieur**. « *Les bailleurs de fonds ne souhaitent pas que l'on s'exprime sur la tenue des communales. Ils estiment que cela revient à la CENI-T* », esquive-t-il. L'adoption du projet de loi sur les communales ne fait d'ailleurs pas partie de l'ordre du jour de la session extraordinaire qui s'achève. Il faudra donc attendre la session ordinaire d'octobre pour l'adopter, ainsi que celui portant sur le découpage de la capitale. Les délais ne permettront pas d'organiser des élections « *aux normes* » avant la fin de l'année. Les bailleurs de fonds, à travers le Programme d'appuis du cycle électoral à Madagascar (Pacem), ne prendront probablement pas le risque de financer un tel scrutin. Or la période du Pacem s'achève. Si les communales sont organisées en 2015, l'État devra prendre entièrement en charge leur coût. Le Mapar d'Andry Rajoelina et la mouvance Ravalomanana insistent pour la tenue des communales cette année. Le Mapar estime qu'un nouveau report compromettrait ses chances de l'emporter.

## ► **Diplomatie, coopération**

**18/08 - 34ème Sommet de la SADC : « Madagascar veut rattraper ses 5 ans de retard ».** Quinze pays membres, dont Madagascar, sont présents à ce Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, réunis au Zimbabwe. Lors de sa prise de parole, Hery Rajaonarimampianina a indiqué que « *ce retour dans la SADC constitue une étape importante pour Madagascar. L'objectif est de rattraper les cinq années de retard à cause de la crise, ce à travers la continuité des relations de développement avec la SADC* ». Le défi de Madagascar, poursuit-il, est la relance économique car le pays dispose de nombreuses ressources mais il lui manque les infrastructures. Un accent particulier a été mis sur le volet environnement, sur le partenariat avec les sociétés civiles et la vraie décentralisation. Il a également affirmé que « *le développement durable et inclusif de Madagascar s'appuie sur la bonne gouvernance et la réconciliation nationale* ». Le très contesté Robert Mugabe, président en exercice de l'organisation régionale, a adressé ses félicitations au président de la République « *pour le retour de Madagascar dans la SADC ainsi que pour l'accomplissement des élections démocratiques et acceptées par la communauté Internationale* », note *Tribune*. L'avocat de Marc Ravalomanana, le Sud-africain, Brian Currin, serait présent dans les coulisses du Sommet, croit savoir *La Nation*. Sa présence viserait, une nouvelle fois, à défendre le retour au pays de l'ancien président en exil.

La présidence tournante de la SADC sera maintenant assurée par le président zimbabwéen, Robert Mugabe, lequel, au début de la crise malgache, en 2009, avait été parmi les plus farouches défenseurs du président déchu. *La Gazette* indique que ce Sommet a pour objet l'élaboration d'une stratégie de développement pour la période 2015-2020 et de dresser un bilan des OMD. Que ce soit pour l'un ou l'autre thème, Madagascar demeure en queue de peloton malgré ses immenses potentiels qui ne sont plus à démontrer, constate le quotidien qui déplore que Madagascar aille discuter de stratégie de développement avec les pays de la SADC alors qu'au plan national aucun débat public n'a encore été organisé par le nouveau pouvoir sur ce thème majeur. Si l'adhésion de Madagascar à la SADC s'est faite avec le forçage de Marc Ravalomanana qui n'y voyait que l'intérêt de son groupe Tiko, le bloc régional offre pourtant des opportunités économiques indéniables que la Grande Ile ferait bien de prendre en considération. Certes, l'Afrique du Sud y domine sur le plan économique mais le bloc régional est considéré comme l'un des plus importants du continent. Il compte près de 260 millions d'habitants, soit le quart de la population africaine, installée sur une superficie de 10 millions de km<sup>2</sup> (un tiers du continent). Le PIB des pays de la SADC est estimé à 650 milliards de dollars, ce qui représente 40% du PIB africain. Mais la population malgache connaît surtout la SADC pour le rôle plus que contestable qu'elle a joué dans la résolution de la dernière crise politique, conclut le titre.

**21/08 - Le 34<sup>ème</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la SADC préconise la mise en œuvre intégrale de la feuille de route de sortie de crise.** L'article 20 de cette feuille de route, qui reste encore inappliqué, stipule le retour des exilés politiques au pays, sans conditions, dont celui de Marc Ravalomanana. Il « *réaffirme son engagement à soutenir le pays dans le cadre des processus de dialogue et de réconciliation et de reconstruction nationale* ». La SADC appelle également la communauté internationale à soutenir le processus de développement engagé par Madagascar. Pour *Tribune*, la SADC n'a fait que rappeler sa position sur ce dossier, avec l'appui des États-Unis, toujours en première ligne pour réclamer le retour de Marc Ravalomanana.

**Le Front de Libération Nationale (FLN) et le parti Otrikafo appellent à la tenue d'une manifestation visant à mobiliser les Malgaches sur la question de la souveraineté sur les îles Eparses** (Glorieuses, Europa, Juan de Nova, Bassas da India et Tromelin) à l'occasion du voyage officiel que le président français François Hollande effectue à la Réunion, à Mayotte et aux Comores. Reste à savoir si cette manifestation sera autorisée par les autorités qui ont toujours violemment réprimées les rassemblements du parti Otrikafo, note *Midi*.

La manifestation organisée par le FLN et le parti Otrikafo n'est pas parvenue à drainer les foules. La forte présence sur place des éléments des forces de l'ordre a pu jouer un rôle dissuasif.

**25/08 - Hery Rajaonarimampianina au Sommet des chefs d'Etat de la COI : « Il nous faut une Indianocéanie forte et solidaire ».** Faisant suite au conseil des ministres de la COI, le président malgache s'est retrouvé à Moroni aux côtés des présidents François Hollande, James Alix Michel (Seychelles), Ikililou Dhoinine (Union des Comores) et du premier ministre Ramgoolam (Maurice). Le Sommet s'est prononcé en faveur du maintien à son poste de Jean-Claude de l'Estrac, actuel secrétaire général, qui fait campagne pour sa candidature à la tête de la Francophonie. Un réengagement pour la promotion des intérêts à long terme de l'Indianocéanie a été annoncé en vue du développement durable, du tourisme, de l'innovation, de la conservation et la gestion durable des ressources marines et halieutiques, de la promotion d'une « *économie bleue et océanique, créatrice d'emplois et de croissance* ». La presse s'étonne que François Hollande, en visite dans la région avant la tenue du Sommet, n'ait pas inclus Madagascar dans le périple qui l'a conduit successivement à La Réunion et à Mayotte.

**25/08 - Sommet de la COI : « Un bilan en demi-teinte pour Madagascar »**, titre *RFI*. Les sujets liés aux conflits de souveraineté avec la France, concernant les îles Eparses, tout particulièrement, étaient très attendus par une partie de la presse et de l'opinion malgache, mais ces questions n'ont pas été abordées, en tout cas pas dans les discours ni les communiqués officiels. Le président de la République française a évoqué les pistes de travail pour le développement des îles de l'océan Indien et notamment des Comores : « *Il y a beaucoup d'espoir de gisements que nous pouvons exploiter non loin des côtes comoriennes. La nouvelle technologie peut mettre en valeur des nouvelles richesses que nous pouvons utiliser sans mettre en danger l'environnement* », confirmant ainsi l'intérêt que porte l'Hexagone à son immense domaine maritime au sud-ouest de l'océan Indien. La station revient sur le projet très controversé de faire de Madagascar le « *grenier* » de la zone, citant les réserves émises par le Collectif Tany : seules 1/10<sup>ème</sup> des parcelles arables sont munies d'un certificat foncier. Les paysans qui vivent sur les 9/10<sup>ème</sup> restants peuvent virtuellement être expulsés à tout moment. Ensuite, ajoute Tany, rien ne garantit que ce projet de « *grenier* » ne sera pas tourné vers l'exportation, alors que 98% de la population de la COI vit à Madagascar. Un accord de coopération militaire a été signé entre Madagascar et les Comores pour la formation d'éléments de l'armée comorienne à l'académie militaire d'Antsirabe.

**26/08 - Mission de l'OIF à Madagascar : La France part à l'offensive diplomatique pour marquer davantage son territoire.** Clément Duhaime, administrateur, est en visite officielle. La mission prévoit de relancer la coopération dans les domaines clés de l'éducation, de la formation professionnelle, de la langue et de la culture, du développement durable et de la culture de paix. Le plan d'action intégré de l'OIF à Madagascar pour 2014 sera finalisé à cette occasion et les perspectives pour la programmation 2015-2018 de l'OIF envisagées. Durant la Transition, l'OIF a contribué au processus électoral en vue de rétablir l'ordre constitutionnel, notamment à travers le « *Cadre d'actions pour l'accompagnement du processus électoral de sortie de crise* » établi en octobre 2012. L'influence de la France a connu un recul durant le régime Ravalomanana mais elle a retrouvé de la vigueur dès la mise en place du régime transitoire dont les liens avec l'ancienne puissance coloniale sont apparus très rapidement, notamment au travers des déclarations de l'ambassadeur Jean-Marc Châtaigner, l'un des premiers à reconnaître le nouveau régime, se mettant ainsi en porte à faux vis-à-vis de la communauté internationale. Clément Duhaime n'exclut pas de proposer de tenir le prochain Sommet de l'OIF à Madagascar, en 2016. Il a été aussi question de l'ouverture prochaine d'une représentation permanente de l'OIF dans la Grande Ile. « *1,5 millions de malgaches lisent, écrivent et parlent le français* », estime Clément Duhaime. Un chiffre honorable si on le rapporte aux 13 millions de lettrés que compte la Grande Ile. L'OIF espère améliorer la place de la francophonie à Madagascar. Pour ce faire, des maîtres d'écoles primaires devront bénéficier de formation pour améliorer leur compétence. « *Madagascar était parmi les quatre pays pilotes de l'OIF en terme de développement de la francophonie. Cette coopération était suspendue pendant la crise. Actuellement qu'elle a réintégré l'OIF, elle pourra bénéficier d'un autre programme* », a indiqué Clément Duhaime, qui précise que la France ne s'oppose pas au développement de la langue primaire des pays membres, pas plus qu'à l'enseignement d'autres langues étrangères, notamment l'anglais. Les résultats catastrophiques de l'épreuve de français du bac général 2014 constituent cependant un signe préoccupant du recul de la langue française.

**26/08 - Le ministère des affaires étrangères prévoit un redéploiement des personnels d'ambassades malgaches à l'étranger une fois son budget débloqué.** D'après la chef de la diplomatie malgache, Arisoa Razafitrimo; depuis 2009, Madagascar compte seulement deux ambassadeurs à l'étranger : à Moscou et au Canada. Plusieurs ambassades malgaches à l'étranger ont dû fermer leur porte à cause de la politique d'austérité. Les locaux existants ne sont plus entretenus.

## **DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE**

### **► Santé publique, calamités naturelles**

**16/08 - Les 113 centres de santé de base fermés durant la crise vont pouvoir rouvrir.** Le projet du ministère de la santé cible en priorité cinq régions qui ont enregistré un important retard en matière de santé publique. Au total, cinq millions d'habitants sont concernés. « *Bon nombre de services dans ces centres de santé seront gratuits. Le coût de santé ne devrait pas être une barrière pour se soigner* », indique la « *country manager* » de la Banque mondiale, Coralie Gevers, qui supervise la remise de dons émanant de l'AID. Afin de redynamiser ces centres, Roger Kolo annonce que le ministère de la santé a obtenu 409 postes budgétaires. Mais « *il faut aussi effectuer une formation au personnel médical pour manipuler certains appareils* », souligne-t-il. Cette redynamisation des centres de santé sera au centre des rencontres que le premier ministre aura en Chine fin août. Mais la ressource humaine ne constitue pas le seul défi. « *Certains centres de santé n'ont même pas la route. Il faut pourtant faciliter l'accès pour que le projet soit une réussite* », observe Coralie Gevers.

**20/08 - Baisse drastique des stocks de pré-positionnement destinés à faire face aux calamités naturelles.** Leur valeur atteignait 6 millions de dollars en 2008, elle n'est plus que 2 millions de dollars cette année. La capacité de couverture est ainsi réduite à 25 000 personnes, contre 100 000 en 2008. Malgré cette baisse, Raymond Randriatahina, secrétaire exécutif du Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC), reste optimiste sur la capacité de la Grande Ile, à faire face à des cataclysmes naturels.

**29/08 - Deux essaims géants de criquets ont envahi Antananarivo. Ils ont mis plus d'une heure à traverser le centre-ville.** Aucune alerte préalable n'avait été lancée par les autorités. Les criquets ont provoqué des coupures d'électricité. Des enfants se sont rués sur les essaims pour les collecter et les vendre, en dépit des mises en garde des services de santé et de la FAO. Aucune annonce interdisant de faire un mets de criquets n'a cependant été diffusé. Ces essaims peuvent dévorer jusqu'à 100 000 tonnes de végétation verte par jour. La FAO a traité 1,2 million d'hectares depuis l'année dernière. Il reste, selon elle, entre 500 et 5 000 hectares touchés par les invasions de criquets dans le pays. Des dispositions nécessaires ont été prises pour que les traitements puissent être effectués une fois les essaims auront quitté l'agglomération, indique-t-on. Le programme de lutte antiacridienne conduite par le ministère de l'agriculture

et la FAO a débuté en septembre 2013. La deuxième campagne, qui débutera en septembre 2014, requiert une mobilisation de ressources importantes, de l'ordre de 10 millions de dollars, que les bailleurs de fonds n'ont pas encore accordé. Seuls 3 millions ont été collectés et déjà utilisés. *Tribune* rappelle que la société chinoise Wisco a débloqué 100 millions de dollars en juin 2010 au bénéfice de l'équipe de Transition mais qu'une très faible partie de ce montant a été affecté à la lutte antiacridienne, Andry Rajoelina ayant préféré utiliser la manne chinoise « à la construction de stades, d'espaces de concerts, et surtout d'hôpitaux qui ne servent à rien, ou à pas grand-chose ».

## ► Education, droits des enfants, exploitation sexuelle, traite

**23/08 - Les enseignants Fram continuent à faire pression sur l'État qui a annoncé le recrutement de 10 000 d'entre eux en tant que fonctionnaires.** Du jamais vu dans les annales de l'administration. Aucun régime n'a pu faire un recrutement aussi massif d'un coup, dans l'enseignement de surcroît, après cinq ans de crise. Mais les enseignants Fram ne sont pas satisfaits et revendiquent qu'on les recrute tous c'est à dire 70 000. À la rigueur, si le recrutement ne peut aller au-delà de 10 000, ils demandent de pouvoir fixer eux-mêmes les critères d'embauche. Pour *L'Express*, « *il n'y a aucune obligation pour l'État de recruter ces enseignants qui n'ont aucune qualification ni aucune vocation pour leur métier et dont la majorité a fini au pied du BEPC. Ils représentent ainsi un danger national pour l'éducation. Ils ignorent la chance qu'ils ont de pouvoir devenir fonctionnaires sans être passés par le parcours classique. (...) Si le taux de réussite à tous les examens est en baisse et si le niveau général des élèves régresse d'une année à l'autre (...), l'explication se trouve dans l'implication des enseignants Fram. (...) Il est vrai que face à l'insuffisance d'enseignants qualifiés et formés à l'institut spécialisé pour cette tâche, les maîtres Fram constituent un palliatif devenu définitif au fil du temps* ». En fixant la barre au niveau bac, le ministère aura probablement des difficultés à trouver les 10 000 postulants, conclut le quotidien. Les maîtres Fram menacent de boycotter la rentrée scolaire.

**29/08 - Le représentant de l'Unicef, Steven Lauwerier, quitte le pays après deux ans de mission en laissant derrière lui d'énormes défis à relever.** Plus d'un million d'enfants se trouvent toujours en dehors de l'école, un enfant sur deux est atteint de malnutrition chronique, une bonne partie des enfants en bas âge n'a pas accès aux services sanitaires. La mise en place d'un système de justice des mineurs est aussi l'une des recommandations du représentant sortant de l'Unicef.

## ► Justice réconciliation nationale, retour de Marc Ravalomanana

**28/08 - Me Hubert Raharison, bâtonnier de l'ordre des avocats : la corruption au niveau de la justice dépasse l'entendement. Des réformes s'imposent.** « *La corruption et la concurrence déloyale sont les principaux problèmes rencontrés par les avocats* », a-t-il laissé entendre, en marge des premières assises nationales du barreau de Madagascar. Hery Rajaonarimampianina a déclaré à cette occasion qu'il est conscient de la perte de crédibilité de la justice auprès des populations. Noeline Ramanantenasoa, ministre de la justice, souligne que la corruption ne touche pas seulement ceux qui travaillent dans la justice. « *Elle concerne tous ceux qui fréquentent le tribunal : les clients, les accusés, les plaignants, ainsi que les avocats et magistrats* ». « *Une justice propre est d'une importance capitale pour le pays car elle peut garantir la venue des investisseurs étrangers dans la Grande Ile* », rappelle le chef de l'Etat. Le barreau dénonce également le développement d'une concurrence déloyale : « *des cabinets de justice poussent comme des champignons. Ils marchent sur nos plates-bandes. Ils croient connaître et pouvoir faire notre travail* ». Un avocat confie que pour gagner plus d'argent, des magistrats et des huissiers se présentent également en avocats, en proposant un service au moindre coût. L'ordre du jour de ces premières assises nationales « *Crédibilité de la Justice pour un État de droit efficient* » aborde les thèmes suivants : « *Mécanisme international de promotion et de protection des droits de l'homme* », « *Indépendance de la justice et le rôle du barreau* », « *État des lieux de la chaîne pénale et réforme du système pénal* », « *État des lieux de la corruption et réforme de la chaîne pénale* », « *Le système anti-blanchiment et le rôle de la défense* ».

**30/08 - Les proches de la défunte ministre de la population et des affaires sociales, Nadine Ramaroson, relancent la polémique au sujet de l'accident maritime qui lui a coûté la vie le 28 août 2011,** dans la passe de Soanierana Ivongo. Une commission d'enquête parlementaire a décelé la présence d'hommes grenouilles sur les lieux du drame. Un pêcheur affirme que ces plongeurs ont fait chavirer sa vedette. Des traces de coups ont été relevées sur son corps, comme si elle avait agressée, affirme André Ramaroson, père de la ministre. « *Élucider cette affaire n'était apparemment pas une priorité pour le système judiciaire du temps de la Transition, bien que l'une des victimes soit un membre du gouvernement* », déplore-t-il. La famille continue de clamer haut et fort qu'il s'agit d'un meurtre avec préméditation, avec des motivations politiques, l'ancienne ministre jouissant d'une forte notoriété. Le meurtre serait lié « *à des affaires de bois de rose. Puisqu'elle a souligné qu'elle ne voulait pas être impliquée dans*

ces affaires illégales, et que s'il y a des preuves tangibles, elle n'aurait pas peur de les divulguer, malgré les menaces de mort », affirment ses proches. La famille a obtenu une rencontre avec les nouvelles autorités et l'affaire sera désormais jugée au tribunal d'Antananarivo et non plus à Toamasina.

**15/08 - D'après le président de l'association « Maherifon'ny firenena 2009 », 14 détenus politiques sont encore incarcérés à Antanimora et à Tsiafahy.** Le président de l'association affiche son inquiétude quant au sort de ces détenus. « Bien malgré les efforts fournis et les démarches entamées par l'association, le régime n'affiche pas la volonté politique de procéder à la libération de tous ceux qui ont été emprisonnés pour les affaires 7 février, BANI, FIGN, RFI et Bombes artisanales », déclare-t-il. Deux détenus, tombés gravement malades à la suite des violences qu'ils auraient reçues durant leur arrestation, suivent des soins intensifs en milieu hospitalier. Il s'agit du lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina qui a bénéficié d'une évacuation sanitaire à La Réunion, et du colonel Coutiti Assolant évacué depuis plusieurs mois à l'hôpital militaire de Soavinandriana. Tous les deux ont été arrêtés pour leur implication dans l'affaire BANI.

**15/08 - La population d'une commune proche de Vohémar accuse un pasteur local de l'Eglise du Réveil du meurtre d'une enfant de 4 ans. Elle réclame que le suspect arrêté par la gendarmerie lui soit livré et de pouvoir se faire justice.** Les bureaux de la brigade de gendarmerie ont été incendiés ainsi que plusieurs logements. Les forces de l'ordre avaient refusé de livrer le pasteur, qu'elle aurait transféré en lieu sûr pour qu'il échappe à la vindicte populaire. Déférés au parquet pour avoir mis le feu à la brigade territoriale, 46 prévenus ont été jetés en prison. 58 suspects ont bénéficié d'une mise en liberté provisoire. « Seize mineurs soupçonnés d'avoir trempé dans cette attaque de caserne sont toujours en cavale. Une délégation judiciaire sera mise en œuvre pour les poursuivre », lance le commandant du groupement de la gendarmerie de la région SAVA. Au cours de l'enquête, le pasteur et son amie ont avoué qu'ils avaient offert l'enfant en sacrifice.

**19/08 - La loi organique relative à l'amélioration du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) adoptée par l'assemblée nationale.** L'objectif est d'avoir un CSM mature et fort. Le mandat de ses membres est désormais limité à 4 ans. Pour pouvoir siéger, le nombre d'années d'exercice du métier de magistrat a été maintenu à 8 ans. La secrétaire générale SMM, Fanirisoa Herinaivo, regrette que les doléances de son syndicat n'aient pas été prises en compte. Elle dénonce le maintien du chef de l'État comme président du CSM et du ministre de la justice comme vice-président, source de mise en péril de l'indépendance de l'organe. Elle déplore en outre l'exclusion des jeunes magistrats du processus de nomination : sur les quelque 1 000 membres du corps des magistrats, environ 600 ne pourront être membres du Conseil.

**27/08 - Court-circuit au domicile du président : sept responsables de la Jirama auditionnés. Des employés de la société se sont mis en grève et plusieurs centaines d'entre eux ont manifesté pour apporter un soutien à leurs collègues « injustement harcelés ».** Les hauts gradés de la brigade des recherches et ceux de l'Emmo/reg ont démenti avoir placé des agents de la Jirama en garde à vue. Les agents exigent l'arrêt immédiat de la procédure d'enquête. Outre les sept agents de la Jirama auditionnés, quatre employés de l'entreprise Cimelta ont également été convoqués à la brigade des recherches. Tous ont travaillé sur l'installation des équipements électriques de la résidence présidentielle. Selon le colonel Florens Rakotomahanina, si l'enquête révèle l'existence d'une volonté manifeste de provoquer un court-circuit, les responsables pourraient être poursuivies pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, rapporte *Midi*. Pour *Le Daily*, les syndicats de la Jirama s'inspirent du forcing engagé par les journalistes pour exiger au mois de juillet la libération des deux des leurs et le retrait de la plainte déposée à leur encontre par trois ministres. Au-delà de cette affaire de court-circuit, les syndicats dénoncent la mauvaise gestion des dirigeants de la société, avec la complicité des responsables étatiques, qui, depuis de longues années, conduit la société à sa perte. Sous la Transition, bon nombre de ceux qui ont permis l'accès d'Andry Rajoelina au pouvoir se sont vu attribués des sièges au CA et n'ont pas hésité à faire supporter à la société des dépenses personnelles, affirme le quotidien. *La Nation* s'offusque que des employés de la Jirama puissent être mis en cause pour un incident intervenu sur le réseau électrique « après-compteur ». Le président de la République considère que le mouvement des employés de la Jirama est injustifié. Il décide de maintenir sa plainte.

**18/08 - La mise en place d'un « comité de pilotage » chargé de jeter les bases du processus de réconciliation nationale est en gestation.** Cette entité devrait voir la présence de représentants d'institutions étatiques : présidence de la République, primature et Conseil de réconciliation Malagasy (FFM/CRM). « Le plus important est la concrétisation de la volonté de l'Etat à nous aider à faciliter le processus de réconciliation », s'est réjoui Tabera Randriamanantsoa, l'un des leaders du Comité pour la réconciliation nationale (CRN), proche de Zafy Albert, qui pourrait être associé aux travaux du comité qui sera, selon les dires de l'ex-membre du gouvernement de transition, en charge de l'élaboration des projets de texte censés régir le processus de réconciliation et éventuellement définir et mettre en place une nouvelle institution réconciliatrice. En face, le FFKM, dont la prise en main de la réconciliation nationale est réclamée

de longue date par une frange de l'opinion, pourrait ne pas adhérer à cette initiative. Selon Angelo François Randriambelason, président de la branche laïque du FFKM, le SEFIP, « *le FFKM n'est pas au courant de cette initiative et il n'y prendra pas part. Les chefs d'Eglise prévoient autre chose pour le processus de réconciliation* », rappelle-t-il. *Le Courrier* indique que de nombreuses voix se sont déjà élevées contre la participation du chef de l'Etat à la mise en œuvre de cette réconciliation, lui reprochant d'être « *juge et partie* ».

**Marc Ravalomanana reste passible d'arrestation à son retour au pays.** « *Il y a un mandat d'arrêt en cours contre Marc Ravalomanana. Il appartient à la justice de décider d'appliquer ou de retirer cette décision judiciaire. Si Marc Ravalomanana fait le forcing pour rentrer à Madagascar, nous pourrions l'interpeller sur consigne de la justice* », déclare le général Rakotozafy, ministre de la défense nationale, qui précise encore : « *La position des forces armées par rapport à ce retour s'aligne sur celle du régime en place* ». Le ministre rappelle que les « *décisions politiques* » se trouvent placées « *au-dessus d'une décision militaire* » : « *les forces armées sont tributaires de la loi. Quand l'exécutif et le législatif tombent d'accord sur un sujet, nous n'avons qu'à suivre* ». Il affirme que les forces armées ne nourrissent aucune rancune particulière à l'encontre de Marc Ravalomanana mais que ce n'est peut-être pas le cas pour la population. « *N'oubliez pas que les militaires font partie de la population. Peut-être qu'une partie d'entre eux a des problèmes particuliers avec l'ancien chef d'Etat* », a-t-il souligné.

**20/08 - Retour de Marc Ravalomanana : l'ultimatum du 20 août lancé par Guy Rivo Randrianarisoa ignoré par le pouvoir.** Les relations entre Hery Rajaonarimampianina et Marc Ravalomanana n'ont cessé de se détériorer avec des échanges verbaux par médias interposés, note *Le Courrier*. Le silence du pouvoir n'est pas une surprise si l'on se réfère à la déclaration du chef de l'Etat lors du 34ème Sommet de la SADC qui vient de se tenir au Zimbabwe : « *J'ai rencontré l'ancien président à Johannesburg le mois dernier et il est désireux de revenir au pays dans le cadre de la réconciliation* ». Autrement dit, Marc Ravalomanana accepte que la réconciliation nationale soit l'unique voie pour qu'il puisse rentrer au pays après plus de 5 ans d'exil. Mais à l'endroit de ses partisans, il continue d'affirmer son droit de rentrer au pays dans les plus brefs délais et sans aucune condition.

**21/08 - Éric Wong, chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis confirme avoir rencontré Marc Ravalomanana en Afrique du Sud le 9 août.** Au menu de cet entretien, l'application de la feuille de route, particulièrement son article 20. « *Il ne faut pas oublier que certains articles de cette directive de sortie de crise ne sont toujours pas appliqués* », a-t-il souligné. Le diplomate tient toutefois à rappeler que Barack Obama a également reçu Hery Rajaonarimampianina à Washington lors du Sommet Etats-Unis-Afrique début août. Les Etats-Unis attachent donc du prix à maintenir leurs bonnes relations avec Marc Ravalomanana sans toutefois prendre le risque de compromettre leur politique en Afrique, particulièrement à Madagascar. Raison pour laquelle ils ne veulent pas exercer de pression sur le régime en place et laissent à la SADC le soin de déterminer les conditions du retour de leur ancien protégé.

## ► Gouvernance, déclaration de patrimoine, Bianco

**16/08 - Le Conseil de discipline budgétaire et financier (CDBF) se met en place.** Conformément à l'article 1 de la loi de juillet 2004 portant réorganisation et fonctionnement de cet organe, « *le Conseil n'a pas juridiction sur les présidents d'institution et les membres du gouvernement* ». En revanche, l'article 2 précise que sont passibles de juridiction « *les fonctionnaires, magistrats, militaires ou agents civils de l'Etat et de ses démembrements, les élus ainsi que les agents des provinces autonomes, des régions et des communes, les responsables des organismes publics soumis aux règles de la comptabilité publique, de la comptabilité des matières ou bénéficiant de concours financiers publics ou de finances privées destinées à des fins d'intérêt public, qui sont chargés de l'exécution des recettes et des dépenses de la collectivité ou de l'organisme concerné* ». Les fonctionnaires et comptables publics relevant de ce Conseil pourraient ainsi être conduits à dénoncer les malversations dont se seraient rendus coupables leurs supérieurs hiérarchiques, pratiquant nombre de réquisitions abusives et illégales, passibles de sanctions. *L'Express* note que la mise en place du CDBF, exigé par les bailleurs de fonds, a toujours gêné les dirigeants. Cette loi de juillet de 2004 avait permis au régime Ravalomanana d'accélérer le déblocage d'aides financières lors de son premier mandat mais le texte n'a pas été suivi d'effets. Après cinq années de crise et le retour à la normalité des relations avec la communauté internationale, les bailleurs reviennent à la charge et mettent les nouveaux dirigeants dans l'embarras. Un colloque de deux jours a été organisé pour envisager la réactivation du CDBF mais aucune date n'a pu être annoncée quant à sa mise en place effective. Selon la loi de 2004, le CDBF est composé de 12 membres : un magistrat de l'ordre financier (président), cinq membres permanents (un inspecteur d'Etat, un administrateur civil, un inspecteur des impôts, un inspecteur des douanes, un ingénieur des travaux publics), et quatre membres ès-qualité (le DG de l'inspection générale de l'Etat, le DG du contrôle financier, le DG du Trésor, le DG en charge des dépenses publiques), un rapporteur ainsi qu'un

greffier. Dans sa lettre d'intention adressée au FMI, le gouvernement se serait donné un délai jusqu'en octobre, période à laquelle devraient débiter de délicates discussions avec le Fonds.

**Madagascar, « Terre d'abondance et de violence ».** Une libre opinion parue dans *La Gazette* met en avant le fait que la Grande Ile ne peut pas être un espace d'opportunités car ce n'est pas un espace de liberté. Les libertés fondamentales, inscrites dans la Constitution, sont bafouées dans les faits. La censure restreint la liberté d'expression et la mode des interdictions de sortie du territoire limite la liberté de circulation. Les tirs à balles réelles sur des étudiants ont tué le droit de grève. Pour l'auteur, « *cette répression d'un autre âge démontre que le régime en place à Madagascar ne supporte aucune contestation. Il ne s'agit pas d'un scénario de science-fiction. L'emprisonnement récent de deux journalistes montre que l'on est en pleine réalité. L'entreprise de pacification opérée par le régime n'est que le début d'une vaste purge qui n'est pas prête de s'achever. Rappelons que le mandat présidentiel ne fait que commencer. Le régime ressent le besoin de faire le silence autour de lui, pour mieux taire ce qu'il veut cacher. Le malgache n'a plus le droit de s'indigner et de le faire savoir. Dans quelques années, les étrangers qui résident à Madagascar et qui s'insurgeront à haute voix contre la misère croissante, seront priés de partir, après la confiscation de leurs biens. L'excès dans l'oppression aboutira à des excès dans la rébellion, qui conduira à des excès dans la répression, qui finira par des excès dans la destruction. Par conséquent, on peut dire que l'oppression opérée par le régime actuel porte en elle les germes de son autodestruction* ».

**25/08 -Un pasteur d'une communauté religieuse naissante dans le collimateur du Samifin. Il est soupçonné d'être à la tête d'un réseau de trafic de drogue.** Il aurait tenté d'anticiper les investigations en présentant un rapport qui atteste de l'origine de ses revenus. Il y est indiqué que son église dispose de partenaires financiers étrangers. Ses opérations illégales lui permettraient d'effectuer des achats de matériel et d'implanter son église dans différentes régions. Le Samifin n'écarte pas l'hypothèse d'un blanchiment d'argent par des achats d'or brut, directement auprès de chercheurs d'or informels. Jean-Claude Razaranaina, directeur général du Samifin, indique que Madagascar est en phase de devenir une plaque tournante du trafic de drogue dans la zone de l'océan Indien, notamment de Madagascar vers Maurice. Nosy Be, qui porte le flambeau du tourisme malgache sur la scène internationale, risque de devenir le noyau de ces trafics et des activités afférentes. La région Sambirano, toute proche de Nosy Be, est réputée héberger une production illicite de drogue. Le Samifin déplore que durant les quatre années de son existence et malgré le nombre important de rapports transmis aux tribunaux, très peu de dossiers ont été jugés, et s'ils l'ont été, la décision rendue est l'acquittement ou la relaxe.

**« La société civile s'implique dans la lutte contre la corruption », titre un communiqué du PNUD.** Les organisations de la société civile Transparency International Initiative Madagascar, Tolotsoa, Ravintsara et Cafed/Fafed ont signé un accord de subvention du PNUD pour mener des initiatives de sensibilisation ou prévention sur la corruption en vue de contribuer à la relance de la lutte contre ce fléau à l'échelle nationale ou dans une localité spécifique dans les zones d'intervention du PNUD (Atsimo Andrefana et Analamanga). Leurs projets ont été sélectionnés suite à un appel à projets lancé dans la presse et seront mis en œuvre d'ici novembre. Transparency International Initiative Madagascar (TI) travaillera dans la région Analamanga pour conduire le projet « *Améliorer la gouvernance locale par l'appui aux populations victimes de cas de corruption dans l'exercice de leurs droits* ». Le projet a pour objectif de sensibiliser la population et les autorités mais aussi de donner un appui juridique aux victimes qui dénoncent des cas de corruption en se basant sur l'expérience de TI. Il cible les couches les plus vulnérables de la population y compris les femmes et la population rurale vivant dans les localités couvertes par les Cajac ou cliniques juridiques mobiles. Sur le plan national, Tolotsoa mènera l'initiative « *Dénonçons la corruption* » en recourant aux nouvelles technologies informatiques. Ce projet qui prévoit la création d'un site Internet pour dénoncer les cas de corruption et identifier les bonnes pratiques d'intégrité, s'inspire du succès du site Internet indien « *I paid a bribe* ». Il cible le public ayant accès à Internet et notamment entend mobiliser les jeunes. Ravintsara conduira le projet « *Contribution à la lutte contre la corruption au niveau de la région d'Analamanga* » qui consiste à informer la population, sensibiliser les autorités locales et mettre en place des mécanismes de dénonciation comme des boîtes à suggestion dans les communes. Les zones où habitent les populations les plus pauvres seront ciblées. Dans la région Atsimo Andrefana, une « *Campagne d'éducation et de sensibilisation pour la relance de la prévention et lutte contre la corruption dans la commune de Toliara* » sera menée par Cafed/Fafed. Le projet propose un large éventail d'activités complémentaires : l'information et le plaidoyer ciblant les autorités locales (fokontany) et pouvant mobiliser les médias, l'installation des mécanismes de recours dans les fokontany et au niveau de la clinique juridique de Toliara, et l'encouragement de la population à dénoncer les cas de corruption. A Madagascar, l'incidence de la corruption ne cesse d'augmenter. Sur l'Indice de perception de la corruption (IPC) de TI, Madagascar est passé du score de 3,1/10 (85ème place) sur 163 pays classés en 2006, à un score de 2,8/10 (127ème place) sur les 175 pays examinés en 2013. En contribuant au renforcement de l'Etat de droit, le PNUD s'inscrit dans l'espoir de changement généré par la sortie de crise. Dans ce sens, le PNUD a soutenu la réalisation d'un bilan du dispositif anticorruption du pays et appuie la société civile et les citoyens à

s'engager dans la lutte contre ce phénomène qui fragilise les institutions, nuit à l'économie et porte préjudice en particulier aux populations les plus vulnérables.

**27/08 - Concours d'entrée à l'ENMG : le Bianco met en garde contre toute intervention.** 1 978 candidats sont enregistrés cette année, répartis dans six centres d'examen. Une forte équipe du Bianco dirigée par son directeur général s'est rendue sur l'un des sites pour constater de visu le déroulement des épreuves. « *Le Bianco surveille de près l'organisation, depuis l'élaboration de la liste des candidats jusqu'à la publication des résultats* », réitère Jean-Louis Andriamifidy. Avant le déroulement du concours, une convention avait été signée entre le Bianco, les ministères de la fonction publique et de la justice afin de garantir la transparence et d'éviter les faits de corruption. Le numéro Un du Bianco a lancé une mise en garde contre tous ceux qui seraient impliqués de près ou de loin dans une tentative de corruption ou qui seraient tentés de procéder à des interventions. Jean-Louis Andriamifidy a une fois de plus fustigé le régime de Transition durant lequel la corruption sur les examens d'entrée dans les administrations publiques a battu tous les records. « *Il n'y avait pas de volonté politique de la part des dirigeants. En outre, l'ancienne équipe du Bianco ne pouvait pas s'impliquer directement dans le déroulement des examens faute d'accord. Maintenant, tout est différent* », a-t-il fait savoir.

**Déclaration de patrimoine : un seul député sur 147 s'est présenté au Bianco**, selon les propos de son directeur général. « *Sept mois après leur élection donc, les parlementaires ne semblent pas être conscients de l'importance du fait de déclarer leurs avoirs pour tout haut responsable étatique* », déplore Midi. Le Bianco, en collaboration avec la HCC, serait en train de rechercher des solutions juridiques pour imposer cette déclaration aux élus. Il conviendra également de résoudre une contradiction entre les textes régissant cette déclaration : si l'on se réfère au règlement intérieur de l'assemblée récemment amendé, les députés devraient en effet déclarer leurs avoirs au niveau de la HCC et non pas auprès du Bianco. Les députés ne s'opposent pas à une déclaration de patrimoine mais rejettent certaines recommandations du gouvernement, précise un député du Mapar. D'après la députée Hanitra Razafimanantsoa, elle-même et ses collègues attendent l'avis de la HCC concernant l'ordonnance portant loi organique fixant les règles relatives au fonctionnement de l'assemblée nationale avant de procéder à leur déclaration.

**30/08 - Un ancien ministre de la Transition convoqué pour corruption par la chaîne pénale.** Le Bianco a fini par capturer dans ses filets douze hauts responsables et ex-responsables du ministère de l'énergie, parmi lesquels un ancien ministre. Ils sont soupçonnés de trafic de chèques-carburants, d'usage de faux et de falsification de documents publics. Le préjudice pour l'Etat s'élèverait à près de 500 millions Ar. Les chèques-carburant auraient été vendus au marché noir. L'ancien ministre a refusé de se rendre à la convocation. Pour rappel, le 6 août, vingt-sept personnes des ministères des finances et du budget et de l'éducation nationale ont été convoquées à la chaîne pénale pour corruption à grande échelle et usage de faux, toujours durant la période transitoire. Le Bianco semble ainsi déterminé à se lancer dans la chasse aux anciens intouchables de la période transitoire. Cette politique est toutefois en contradiction avec la déclaration de Hery Rajaonarimampianina lors de son investiture : « *Je ne partirai pas dans une chasse aux sorcières (...), mais (...), je n'accepterai aucune dérive* ». Face à cet activisme du Bianco, justifié par la nécessité d'instaurer l'Etat de droit, le chef de l'Etat garde le silence... comme s'il les cautionnait, note *L'Express*.

## ► Lutte contre l'insécurité, opération « coup d'arrêt »

**18/08 - 15 morts dans des affrontements entre dahalo et gendarmes à Amboasary Sud.** Le général Rasolofo, chef d'état-major de la gendarmerie, a indiqué qu'au cours d'une première attaque 150 zébus ont été volés par une bande de 80 dahalo armés de fusils de chasse. Dans une seconde 300 têtes ont été dérobées. Lors de la poursuite des malfaiteurs par la gendarmerie et les villageois, un affrontement s'est soldé par la mort de 13 dahalo. Les voleurs étaient au nombre d'une centaine, les gendarmes six seulement. Le commandant de la brigade et son adjoint ont été tués. Les dahalo se seraient enfuis avec les armes des deux militaires, kalachnikovs et grenades. Les autorités auraient décidé d'envoyer un hélicoptère pour localiser la bande et récupérer les armes. La situation se tend dans l'extrême sud de Madagascar, note *RFI*. Pour le général Rasolofo ces deux attaques constituaient un test contre les forces de l'ordre. Il réclame des moyens, en hommes et en matériel. La deuxième phase de l'opération « *coup d'arrêt* » qui a eu lieu en mai et juin dans la région contre les voleurs de zébus n'a toujours pas été déclenchée.

**Un lecteur de *L'Express* écrit : « À quelque chose près, les opérations militaires actuelles aboutissent à des résultats quasi-identiques : dès que les gendarmes se retirent, les attaques de dahalo reprennent de plus belle, souvent de manière encore plus massive et caractérisées par davantage de cruauté. Pire, les villageois sont complètement désarmés et exaspérés, car pris en tenaille entre les exactions perpétrées par les dahalo (assassinats et vols) et celles commises par les militaires (rackets et destruction). Ce fut le cas après le retrait des éléments de l'opération Tandroka en 2012 et ce qui se passera après l'opération Coup d'arrêt en 2014. (...) Les militaires ne peuvent se passer d'une vision politique**

préalablement définie par l'Etat, dans le cadre d'une doctrine de défense définie de manière consensuelle par l'ensemble de la représentation nationale. 'Casser' du dahalo pour le plaisir de casser ne peut constituer un objectif politique et ne permettra jamais d'éradiquer les vols de zébus dans le sud de Madagascar, phénomènes qui relèvent d'enjeux économiques, sociaux, culturels et éminemment politiques que les autorités se doivent de gérer ou de régler préalablement. Si du moins nos gouvernants veulent bien ne pas se voiler la face. Ne s'agit-il pas, avant tout, de ramener la confiance des villageois envers l'Etat, confiance fortement ternie par le comportement prédateur de ses représentants (administrateur civil, fonctionnaire d'autorité, gendarme, député) ? Cet objectif ne peut se réaliser que par un dialogue franc et sincère entre le pouvoir et les communautés villageoises et il faudrait une adéquation des opérations militaires avec cet objectif politique. Nous pouvons dépenser des centaines de milliards d'Ariary dans des opérations Tandroka, Coup d'arrêt ou 'coup de poing', de nouveaux Remenabila surgiront toujours des raketa tant que les dirigeants perpétuent cette politique de l'autruche. Les conflits sociaux et les maux qui rongent le sud de l'île ne requièrent pas une solution militaire mais d'abord politique. L'intégration du Sud au sein de la 'nation malgache est à ce prix. »

**Pour La Gazette, « l'insécurité grandissante dans les campagnes et qui menace les grandes villes, est due en partie à l'absence de l'autorité de l'Etat. Incapable de joindre les deux bouts du mois, les fonctionnaires censés représenter l'Etat sont discrédités au sein de la société et n'arrivent pas à s'imposer comme des leaders... La pauvreté grandissante pousse les jeunes ayant effectué leur service militaire à défier l'autorité publique locale en organisant des attaques pour voler des zébus et piller des villages. Malgré l'organisation d'élections présidentielle et législatives en décembre dernier, la confiance entre les gouvernants et les gouvernés continuent de se détériorer ».**

**L'ancien premier ministre de la Transition, Monja Roindofy, s'interroge sur les causes de cette insécurité préoccupante qui a frappé récemment sa famille dans le Sud, à Antanimora Androy. « C'est devenu un problème national qui urge plus que la réconciliation nationale car elle déstabilise la société en profondeur »,** estime-t-il. Il interpelle la communauté internationale sur l'impact négatif de cette situation sur les projets de développement. Il juge que celle-ci n'a pas encore pris la dimension du problème.

**18/08 - 240 éléments de la gendarmerie nationale seront postés en permanence dans les points chauds du grand Sud** pour maintenir la sécurité de la région. La gendarmerie a sommé les responsables des postes avancés et des brigades de signer une lettre d'engagement pour lutter contre la corruption. « *Les gendarmes qui feront fi d'outrepasser les limites seront directement affectés dans le Sud* » ont fait savoir les responsables de cette initiative. Au total, 1 150 éléments des forces de l'ordre seront déployés dans la partie Sud de l'île dans le cadre de la poursuite de l'opération « *coup d'arrêt* ».

**21/08 - Le député de Betioky affirme que le phénomène d'insécurité perturbe gravement la vie communautaire du district.** Jean-Jacques Rabenirina parle de « *Far-West* » dans sa circonscription. Les vols de bœufs et les règlements de compte sont devenus quasi quotidiens et les autorités ne sont pas capables d'y remédier. *La Nation* déplore que la situation sécuritaire dans le Sud reste totalement ignorée par les autorités, la classe politique et les médias. Le quotidien relate notamment un litige qui a mis en émoi le district de Betioka : après avoir abattu sept membres de la sécurité civile locale, les gendarmes se sont opposés à leur enterrement, évoquant un « *acte de rébellion* » de la part de ces hommes tués lors d'une fusillade. Leurs familles auraient reçu des menaces.

**22/08 - Opération « coup d'arrêt » : une soixantaine de gendarmes partent affronter les dahalo.** Le gouvernement envoie des militaires dans les zones rouges de la région Anosy, écumés par les dahalo. Deux camions de la gendarmerie ont quitté la capitale pour mettre le cap sur Mahaly, Tsivory et Esira, où les deux disciples du célèbre chef des dahalo Remenabila, connus par leurs sobriquets Revato et Célestin, ont décapité le chef de la brigade territoriale et le gradé d'encadrement, faute de matériel de télécommunication. Des techniciens font partie du déplacement, avec pour mission d'installer un système de communication et de transmission performant. Les gendarmes mobilisés pour cette deuxième phase de l'opération coup d'arrêt sont des officiers fraîchement sortis de l'école, des gradés expérimentés et des jeunes éléments qui viennent d'être formés.

**Rencontre à huis clos entre le gouvernement et les membres de l'assemblée sur la question de l'insécurité grandissante dans le Sud.** Les députés ont réclamé l'envoi d'hélicoptères. Ils ont également proposé la mise en fourrière des zébus dont l'origine est suspecte, ainsi que le limogeage des autorités complices des malfrats. Les deux parties ont décidé de mettre en place des comités ad hoc provinciaux regroupant notamment les députés des zones concernées. Les échanges ont été directs et parfois tendus. Que ce soit dans les endroits reculés de Madagascar ou dans les grandes villes, l'insécurité est un mal chronique qui gangrène la société. Les opérations et les interventions sporadiques des forces de l'ordre ne semblent plus être la solution, note *L'Express*. « *Le projet de décret sur les « dina » a déjà été examiné au niveau du gouvernement* », a précisé Roger Kolo. Le texte doit fixer les modalités d'application de certaines

dispositions de la loi du 25 octobre 2001 portant réglementation générale des « dina » en matière de sécurité publique.

**26/08 - Trois morts et 170 têtes de zébus volés sont les résultats d'une attaque des 30 dahalo lourdement armés à Morafenobe.**

**27/08 - Menaces des dahalo : le personnel de santé, les enseignants, les parents ainsi que les élèves ont fui le district d'Antsalova, dans la région Menabe** en raison des menaces que font subir les dahalo. Les établissements scolaires et sanitaires sont fermés. Au cours de la semaine du 18 août, 8 dahalo ont été abattus par les forces de l'ordre à proximité des Tsingy de Bemaraha, haut lieu touristique.

**28/08 - Opération « coup d'arrêt bis » : quatre hélicoptères seront mobilisés pour combattre les dahalo dans le Sud.** Les élus et les forces de l'ordre, avec le fokonolona, collaboreront étroitement, et pour l'efficacité de l'opération les députés seront à bord des hélicoptères car ils connaissent les coins et les recoins de ces zones infestées par les dahalo, écrit *Tribune*. La décision a été prise à l'issue des travaux d'un comité tripartite qui réunit les députés élus dans le Sud, les représentants des forces de l'ordre et des responsables au sein de la primature. Les députés du Sud insistent sur la suspension sinon l'interdiction de circulation des zébus sur tout le territoire et l'arrêt des exportations. Un député a réclamé la fermeture des abattoirs chinois.

**29/08 - Parti Green Gasikara : « L'insécurité est provoquée par la pauvreté et l'anarchie ».** *La Nation* rappelle qu'attaques mortelles et enlèvements se multiplient à travers le pays et que nombre d'observateurs sont convaincus que ce phénomène est lié à l'incapacité des dirigeants à mettre en place un véritable Etat de droit et à lutter contre la pauvreté. D'où la sensation d'une véritable anarchie marquée par l'insécurité grandissante. Un point de vue développé par Rafidinjatovo Zafimahaleo, du parti d'opposition Green Gasikara. D'après ses explications, « tant que les dirigeants ne parviennent pas à instaurer un véritable Etat de droit, il n'y a rien à espérer ». La pauvreté extrême pousse de nombreux jeunes Malgaches à s'adonner à des actes de banditisme en milieu rural comme en milieu urbain. Insécurité, pauvreté et anarchie constituent le lot du quotidien des Malgaches alors que les élections de l'année dernière étaient censées déboucher sur la fin de la crise politique, constate-t-il. « *Hery Rajaonarimampianina ne pourra pas s'en sortir dans ces conditions* », redoute-t-il.

## ► Médias - Liberté d'expression

**15/08 - L'assemblée nationale a adopté en catimini et à la quasi-unanimité le 19 juin un projet de loi sur la cybercriminalité dont la teneur n'a été révélée que début août<sup>2</sup>. Ce texte est très controversé par les usagers d'Internet et les professionnels des médias pour son article 20 portant sur « l'injure ou la diffamation » commise envers les autorités par voie électronique<sup>3</sup>.** Il a reçu l'aval de la HCC, qui l'a déclaré conforme à la Constitution. *La Nation* en conclut que « la volonté de réprimer sévèrement les délits d'opinion et délits de presse est bien réelle chez les autorités du pays. (...) De fait, la loi sur la cybercriminalité manque de logique dans sa volonté de réprimer les délits perpétrés éventuellement à travers les supports informatiques. D'aucuns avaient remarqué, à titre d'exemple, que même la pédophilie sur Internet semble moins sévèrement réprimée que la « diffamation » et « l'injure » dans cette loi qui a fait couler beaucoup d'encre. On parle d'une amende de 2 millions à 10 millions d'Ariary pour la « pédopornographie ou pornographie mettant en scène des enfants » alors qu'on parle d'une amende pouvant aller jusqu'à 100 millions Ariary pour la « diffamation » et « l'injure ». La révélation surprise du contenu de ce texte de loi est intervenue quelques jours seulement après l'incarcération des deux journalistes de

<sup>2</sup> Cf. Blog Justmad : <http://p8.storage.canalblog.com/87/47/448497/98506991.pdf>

<sup>3</sup> « L'injure ou la diffamation commise envers les Corps constitués, les Cours, les Tribunaux, les Forces Armées nationales ou d'un Etat, les Administrations publiques, les membres du Gouvernement ou de l'Assemblée parlementaire, les fonctionnaires publics, les dépositaires ou agents de l'autorité publique, les citoyens chargés d'un service ou d'un mandat public, temporaire ou permanent, les assessseurs ou les témoins en raison de leurs dépositions, par les moyens de discours, cris ou menaces proférés dans les lieux ou réunions publics, soit par des écrits, imprimés, dessins, gravures, peintures, emblèmes, images ou tout autre support de l'écrit, de la parole ou de l'image vendus ou distribués, mis en vente ou exposés dans les lieux ou réunions publics, soit par des placards ou des affiches exposés au regard du public, soit par le biais d'un support informatique ou électronique, sera punie d'un emprisonnement de deux ans à cinq ans et d'une amende de 2.000.000 Ariary à 100.000.000 Ariary ou l'une de ces peines seulement. L'injure commise envers les particuliers, par le biais d'un support informatique ou électronique, lorsqu'elle n'aura pas été précédée de provocation, sera punie d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende de 100 000 Ariary à 10.000.000 Ariary ou l'une de ces peines seulement. L'injure commise dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur sexe, de leur handicap, de leur origine, de leur appartenance ou non à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, sera punie d'un emprisonnement de deux ans à dix ans et d'une amende de 2.000.000 Ariary à 100.000.000 Ariary d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement. En cas de condamnation pour l'un des faits prévus par les deux alinéas précédents, le tribunal pourra en outre ordonner l'affichage ou la diffusion de la décision prononcée dans les conditions prévues par l'article 50 du Code pénal ».

*Madagascar-Matin* qui faisait suite à la plainte pour diffamation de trois membres du gouvernement cités dans un courrier de lecteur concernant le trafic de bois de rose. En réponse aux inquiétudes des internautes, le premier ministre a organisé une réunion d'échanges le 30 juillet pour discuter de cette loi. Dans le compte-rendu de la rencontre, on peut lire que l'article 20 sera « révisé et adouci pour être en harmonie avec le futur Code de la communication », code qui « sera transmis à l'assemblée nationale lors de la session ordinaire de mai 1995 »... « Une date, de toute évidence erronée, laissant ainsi planer le doute quant à l'échéance de la révision de la loi », note un communiqué de RSF. « Le fait que la loi ne précise pas ce qui se cache derrière "l'injure" ou la "diffamation" laisse craindre des acceptations très larges de leurs définitions et d'importantes dérives », déclare Virginie Dangles, adjointe à la direction de la Recherche de RSF. « Cette loi prouve que le gouvernement malgache n'a nullement l'intention de s'engager vers la dépenalisation des délits de presse. Nous demandons fermement aux députés malgaches de revenir sur leur décision et de supprimer cet article lors de la révision de la loi », conclut le communiqué de RSF.

**Les organisations de la société civile (OSC) ont tenu à exprimer leurs profondes préoccupations** quant aux entraves à la liberté d'expression et à la liberté d'information qui pourraient résulter de l'application de la loi sur la lutte contre la cybercriminalité : « l'article 20 de la loi sur la lutte contre la cybercriminalité doit être abrogée, car il peut être utilisé pour restreindre le droit à la liberté d'expression et à la liberté d'information sur Internet, et pour étouffer ainsi toute contestation par la répression, les intimidations et le harcèlement judiciaire ». Les OSC soulignent que l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme que Madagascar a ratifié, proclame que « tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées, par quelque moyen d'expression que ce soit ». Ont signé cette déclaration pas moins de douze entités de la société civile.

## **ÉCONOMIE - SOCIAL - ENVIRONNEMENT**

### **► Questions foncières, agrobusiness**

**15/08 - Agrobusiness : Tozzi Green, filiale du groupe italien Tozzi Holding, exploite 2 000 ha dans la région d'Ihorombe (Sud).** Dans une communication officielle, que n'ont pas manqué de dénoncer des membres de la société civile qui défendent les occupants traditionnels des terres, elle affiche un bilan positif. Ainsi, au 1<sup>er</sup> semestre 2014, la société a produit 300 tonnes de jatropha, 2 000 tonnes de maïs, 700 tonnes de tournesol, 400 tonnes de pois de bambara, et 100 litres de géranium pour les huiles essentielles. Des produits de qualité utilisant de nouvelles technologies respectant les normes européennes et ouvrant la voie à un partenariat avec le PAM, affirme-t-elle. Tozzi Green a participé fin juillet à un atelier organisé par le PAM. Axé sur les achats locaux auprès des petits producteurs en vue de renforcer l'accès à l'alimentation et aux marchés agricoles des communautés rurales. La société a évoqué les difficultés rencontrées dans la région avant et durant son implantation, ainsi que les moyens techniques investis pour aboutir à des techniques de culture adaptées. Tozzi Green a fortement investi dans la culture du jatropha, considérant que cette plante peut devenir une importante source d'énergie pour Madagascar. Sans négliger pour autant les plantations de matières premières alimentaires comme le maïs et de légumineuses.

**19/08 - La société Tainli Agri envisage d'étendre la culture du coton sur 200 000 ha d'ici 3 ans,** permettant affirme-t-elle, la création de 200 000 emplois directs et un million d'emplois indirects dans la région du Sud, avec la création de six usines d'égrenage. Le premier ministre s'est rendu à Toliara pour effectuer une visite d'une nouvelle unité de production. Tainli Agro est présente dans sept régions de Madagascar.

**23/08 - Le conseil des ministres de la COI ambitionne de faire de Madagascar le « grenier de l'Océan Indien ».** L'autosuffisance alimentaire de la zone a été au centre des préoccupations. Plusieurs projets de développement ont été examinés, la plupart financés par l'UE, avec une enveloppe de 1,33 milliards d'euros pour le programme du 11<sup>ème</sup> FED sur la sécurité alimentaire concernant 28 pays de l'Afrique australe. Le 10<sup>ème</sup> FED avait déjà accordé 100 millions d'euros à la COI. Lors du Sommet des chefs d'Etat qui s'est tenu au Zimbabwe, à la suite du conseil des ministres, le président de la république a affirmé sa volonté de faire de Madagascar « le pivot et même le pilier de l'autonomie alimentaire de la COI ». Une ambition que *Le Daily* juge utopique, la Grande Ile étant encore très loin d'avoir acquis son autonomie alimentaire et devant faire face à une situation dans laquelle une large partie de la population souffre de sous-nutrition. Des produits de base comme le riz et le sucre sont massivement importés.

Ce qui inquiète l'opinion publique malgache dans ce projet de faire de la Grande Ile le grenier à riz de l'Océan Indien a trait aux exigences des pays de la zone de pouvoir obtenir des concessions d'une superficie d'au moins 20 000 ha. La COI, comme l'explique le Collectif Tany, considère la Grande Ile comme un réservoir de terres cultivables pour l'Océan Indien occidental car elle possède 90% des terres arables de la COI, dont une bonne partie n'est pas mise en valeur. Ce projet vise en outre à assurer la sécurité

alimentaire de la zone. Trois régions sont d'ores et déjà identifiées comme pilotes : le Menabe et le Vakinankaratra, destinés à la culture et à l'exportation de riz, la région Sofia pour la production d'oignons. Autre sujet de préoccupation : les parties concernées par ces projets prendront-elles en considération les droits fonciers légitimes des populations locales ? Si ce n'était pas le cas, on pourrait dénoncer des tentatives d'accaparements de terres qui porteraient atteinte à la sécurité alimentaire des populations. Une totale transparence sur les projets de la COI est donc requise. Les différents impacts et bénéfices pour les petits exploitants malgaches méritent davantage d'études et d'éclaircissement, estime le Collectif.

**30/08 - L'Etat annonce que la vente et l'octroi des terrains domaniaux à des privés se fera désormais dans la transparence et une égalité de chances pour tous.** C'est l'objectif de la suspension de toutes les procédures relatives à des demandes de terrains domaniaux, selon Rivo Rakotovo, ministre chargé des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire. Cette mesure permettra, d'abord, de répertorier avec précision les terrains appartenant à l'Etat, et de remettre de l'ordre dans toutes les procédures d'octroi. Interrogé sur la situation des remblais à Antananarivo, le ministre confirme qu'une loi interdit ce genre de travaux mais reconnaît que la pratique se poursuit en certains endroits, au risque de contribuer à l'aggravation des inondations dans les bas quartiers en saison des pluies.

## ► Ressources minières, pétrolières et halieutiques

**15/08 - Depuis le début du mois de juillet, l'usine QMM exploitant l'ilménite à Tolagnaro a suspendu ses activités.** Une suspension de deux mois déjà enregistrée en 2013. La décision de fermeture temporaire s'expliquerait par la situation du marché : la demande de la Chine, qui est le principal consommateur d'ilménite, est en baisse. Les perspectives sont difficiles à établir et la reprise dans le secteur de la construction n'est pas encore au rendez-vous. La période de fermeture est donc utilisée pour écouler les stocks et pour effectuer la maintenance des équipements. Dans son hypothèse initiale, QMM avait prévu de réaliser un volume d'exportation annuelle de l'ordre de 750 000 tonnes. Depuis 5 ans l'objectif n'a pas été atteint et se situe ces deux dernières années à moins de 600 000 tonnes par an.

**15/08 - Une délégation de la société China Harbour Engineering Co. (CHEC) a rencontré Hery Rajaonarimampianina.** Objectif : discuter notamment de leur volonté de construire des ports et des routes en échange de l'obtention de licences d'exploitation minières. CHEC est une filiale de la société nationale chinoise China Communications Construction Company (CCCC), largement implantée en Afrique.

**17/08 - L'État veut renforcer la protection des mines et met en garde ceux qui prévoient d'investir illégalement dans ces exploitations.** L'annonce intervient après que des exploitants chinois ont enfreint les règles à Mananjary. De nombreuses plaintes ont été déposées auprès des mairies après que les chinois présents sur les lieux ont investi illégalement des gisements. Par deux fois ces derniers n'ont pas respecté la réglementation en vigueur et ont été sanctionnés. Un autre opérateur chinois exerçant dans le Sud est en outre en litige avec le ministère sur l'exploitation illicite d'une dizaine de tonnes de cristal<sup>4</sup>. Une affaire très médiatisée par l'avocat de l'opérateur. Afin d'assurer une meilleure collaboration entre les différents acteurs impliqués, comme les collectivités décentralisées et les collectivités territoriales, la police des mines, associée à des techniciens effectuera des missions d'information et d'inspection auprès de tous les sites miniers courant septembre, affirme-t-on.

**20/08 - Un gisement de saphir de qualité supérieure découvert dans la région de Brickaville, dans un secteur difficile d'accès.** Des centaines de personnes, exploitants, acheteurs malgaches et étrangers seraient déjà sur place. Le chef de région Atsinanana est à la recherche des titres fonciers du périmètre. Outre le pillage des richesses nationales, le risque de catastrophe écologique constitue un défi majeur pour les autorités. Le gisement pourrait être similaire à celui de Didy, près d'Ambatondrazaka, et situé en pleine forêt primaire ou même au cœur d'une réserve protégée. L'insécurité des lieux constitue également l'un des problèmes auxquels les autorités sont confrontées. Le ministère chargé des ressources stratégiques affirme avoir pris le dossier en main. La fermeture du site serait inévitable, mais selon l'ampleur de la ruée, il est possible que des moyens importants, voire un recours aux forces de l'ordre, soient indispensables. En raison de la crise politique et l'appauvrissement de la population, la ruée vers ces exploitations sauvages a fortement proliféré. Il est donc nécessaire que les missions de répression de ces activités illicites intègrent un volet social.

**« Voilà donc un nouveau pillage à ciel ouvert contre lequel l'État n'a ni la volonté ni les moyens pour le juguler », affirme L'Express,** qui ne croit guère aux déclarations officielles. *« Combien de tonnes de saphir sont sorties des gisements de saphir depuis une vingtaine d'années ? Difficile de l'évaluer étant donné que même le ministère des mines ne s'y intéresse pas. Ce qui est certain, c'est que ces gisements n'ont absolument rien rapporté à l'État, comme le bois de rose d'ailleurs. Les valeurs qui ont été prises,*

<sup>4</sup> Cf. Revue de presse de juin 2014, p. 21

exportées en Thaïlande ou en Malaisie, n'ont même pas été comptabilisées dans le PIB pour soigner notre classement au niveau mondial ! Aujourd'hui, quand la Banque mondiale annonce que le revenu per capita des Malgaches est de moins d'un dollar par jour, on se demande si sa machine à calculer n'a pas été pipée. Le trafic et le pillage systématique des richesses nationales ne sont pas les enfants de Ravalomanana et de Rajoelina. Ce sont des crimes juteux dont ils ont hérité de leurs prédécesseurs, notamment sous le régime Ratsiraka. Et si ceux-ci ne voulaient pas quitter le pouvoir, c'est parce que le saphir, outre son immense valeur, avait aussi un pouvoir magnétique irrésistible. Les avions des autorités étaient bourrés de sacs de saphir à chaque voyage pour un Sommet de rien du tout et n'importe où, qu'un chef de service n'aurait pas honoré. Si le décollage était prévu à 19 h, on commençait à remplir l'avion depuis six heures du matin. On avait l'impression de voyager en première classe dans un taxi-brousse... ».

**22/08 - Le Japon est prêt à partager son expérience dans la gestion durable des ressources minières et s'intéresse également à d'éventuelles opportunités d'investissement dans le secteur.** L'agence gouvernementale Jogmec a participé activement à un séminaire sur le développement durable des ressources minérales de Madagascar. Jogmec était déjà à dans la Grande Ile en 2008 mais elle a suspendu les contacts suite aux événements de 2009. En d'avril 2014, un nouveau partenariat a été signé entre l'ancien ministère des mines et cette agence japonaise. L'accord a pour objet principal le développement des ressources minérales à travers le renforcement des capacités du personnel technique en matière de télédétection et de nouvelles technologies de prospection et de cartographie géologique, utilisant notamment les images satellites. Des ingénieurs malgaches iront se former au Botswana dans le Jogmec Geologic Remote Sensing Center, qui est l'un de ses centres de télédétection. Il faut en effet se rappeler que l'Etat ne connaît même pas les ressources de son sous-sol... Pour mémoire, des opérateurs japonais sont déjà présents dans le secteur minier à travers le projet Ambatovy (Sumitomo détient 27,5% de la joint-venture formée avec Sherritt (10%) et Korea Resources (27,5%). Le Japon a été l'un des premiers partenaires à reprendre sa coopération avec le nouveau gouvernement.

**19/08 - Les Américains et les Malgaches apporteront les réponses stratégiques aux menaces émanant du domaine maritime et de la pêche illégale, non-déclarée et non-réglémentée.** Une délégation du Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA), rattaché au Département d'État, a rencontré les membres du gouvernement pour échanger sur la sécurité maritime, qui est à bien des égards garante de la sécurité intérieure et de la lutte pour la protection des ressources aussi bien marines que continentales. Il faut noter d'ailleurs que Madagascar vient de renforcer ses relations de coopération avec les Seychelles, qui dispose d'une flotte conséquente en mesure de surveiller la circulation marine. Les grands investissements pétroliers et gaziers off-shore et la circulation dans le canal du Mozambique et la Corne de l'Afrique nécessitent une sécurité sans faille. Les compagnies d'assurance sont très exigeantes à ce sujet. L'ambassadeur chinois a récemment affirmé au ministre de la pêche, Ahmad, que son pays est prêt à apporter sa contribution à la lutte contre les prédateurs des ressources du littoral marin malgache et à la lutte contre les trafiquants de bois de rose qui embarquent les rondins depuis des sites côtiers isolés.

## ► Trafic de bois de rose et de ressources naturelles

**19/08 - « Il n'y a plus d'embarquement illicite de bois de rose », affirme le ministre de l'environnement, Anthelme Ramparany.** La sécurité des côtes aurait été largement renforcée permettant ainsi d'identifier et d'intercepter les bateaux qui tenteraient de s'introduire ou de sortir illégalement du pays. « Je peux garantir qu'il n'existe plus d'embarquement illicite de bois précieux grâce à la surveillance satellite. S'il y en a un qui essaye, nous pouvons tout de suite le voir et intervenir. Cependant, il existe toujours des personnes qui s'entêtent à faire de la coupe. C'est pour cette raison que nous prévoyons de faire une descente surprise sur place pour prendre les trafiquants en flagrant délit », confie le ministre. L'Alliance Voahary Gasy rapporte une autre réalité. D'après son coordonnateur national, Andry Andriamanga, « nos informateurs confirment encore l'existence d'embarquements illicites des bois précieux. Un bateau a, par exemple, été aperçu à Cap-Est. Nous avons déjà lancé des appels aux responsables pour les aviser de l'existence de ce bateau suspect mais nous n'avons eu aucun retour. Nous commençons à nous demander si ces informations ont été prises en compte alors que la loi stipule bien que des enquêtes doivent être menées s'il existe des cas suspects ». Mais pire encore, « des nouvelles coupes sont effectuées dans les forêts d'Ambatovaky, Kambolaza et dans le corridor de Manompana. Les bois sont par la suite transportés par voie fluviale à Andapavola ou à Antanambe ou encore à Andrangazaha [côte Nord-est] », affirme Andry Andriamanga. Face à ces situations, l'Alliance exige des sanctions exemplaires à l'égard des commanditaires de ces trafics.

**25/08 - Quatre gros-porteurs battant pavillons étrangers chargeant du bois de rose ont jeté l'ancre depuis les côtes de Fanafenana et Manalambosy, à Mananara Nord.** Ces bois précieux ont été pillés dans les réserves naturelles du Cap Masoala, et ce malgré la déclaration faite par le ministre de l'Environnement, Anthelme Ramparany, faite à l'agence de presse de l'océan Indien, selon laquelle il n'y a

plus d'embarquement illicite de bois de rose. Ce sont des navires de 60 à 100 tonnes de poids en charge, à destination de pays africains, indique *Midi*. Des personnes ont été vues par l'AVG en train de peser des bois précieux destinés à de futurs embarquements. Les propriétaires de ces cargaisons ont été identifiés par la plate-forme des organisations de la société civile, qui en donne la liste dans un communiqué. Les autorités n'ont pas réagi. L'un des bateaux qui font la navette entre les côtes malgaches et africaines est le « *MV Riziky* », révèle *La Gazette*. Il avait déjà été intercepté le 2 juillet par les autorités tanzaniennes, transportant dans ses cales 165 tonnes de bois précieux. Le « *MV Riziky* » transborde en mer ses marchandises à bord d'un bâtiment plus important sur lequel les rondins sont conditionnés dans des containers avant de rejoindre l'Asie du Sud-Est. Les autorités mozambicaines ou kenyanes n'auraient pas encore été saisies par les autorités malgaches pour arrêter les dispositions à prendre au sujet des containers de bois de rose bloqués dans leurs ports. Pour le constitutionnaliste Jean-Éric Rakotoarisoa, nouveau membre de la HCC, « *sans coup d'arrêt de ce trafic, l'opinion n'y croira pas. La magie du verbe a fait son temps !* ».

**28/08 - D'après le porte-parole d'un certain « Comité des sages des cinq provinces », Henri Rakotomalala, le pouvoir envisagerait d'arrêter des individus à Toamasina dans le cadre de la lutte contre le trafic de bois de rose.** Il souligne que ces personnes ne sont que des boucs-émissaires et que les commanditaires, pourtant clairement identifiés, restent protégés. Le comité estime que ces arrestations seraient « *un acte discriminatoire à l'encontre des natifs de Toamasina* ».

## ► Bailleurs de fonds, coopération économique

**15/08 - La Banque mondiale entame des discussions avec les autorités pour venir en aide à la Jirama.** Le ministre de l'énergie, Richard Fienena, ayant écarté toute idée de privatisation, l'intervention de la Banque mondiale prendra la forme d'un prêt destiné à aider la compagnie étatique à développer ses infrastructures, assorti d'une assistance technique pour réorganiser et assainir sa gestion. Ce programme, dont la discussion démarre, devrait être appuyé par l'UE et l'agence de coopération allemande GIZ. En renforçant la planification des investissements de la Jirama, les experts de la Banque seront amenés à donner leur feu vert à des partenariats avec des opérateurs privés, dont certains sont déjà en train de monter des dossiers pour la réalisation de petites centrales hydroélectriques. Selon la *LOI*, l'un des investisseurs locaux intéressé par ce secteur, Alain Moyon, d'Assist Développement, a créé il y a quelques mois une structure consacrée à ce type de projets. Dénommée Assist Energy, elle a pour dirigeants deux experts du secteur. La Banque a octroyé au ministère de l'énergie 80 millions de dollars pour relancer le secteur des énergies hydrauliques et renouvelables.

**16/08 - Le gouvernement indien renforcera sa coopération avec le gouvernement malgache.** « *Tous les projets qui ont été suspendus lors du régime de la transition reprendront de plus belle* », affirme le chargé d'affaires de l'ambassade. Des projets axés particulièrement sur le transfert de compétences, la technologie et le renforcement de capacité des étudiants et des professionnels malgaches, à travers l'« *Indian technical and economic cooperation* » (Itec) et l'« *India Africa forum summit* » (IAFS). Sur le plan social, l'Inde est l'un des plus grands fournisseurs de médicaments génériques à Madagascar. 60% de ceux-ci proviennent du sous-continent. Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays ne cesse de progresser.

**23/08 - Le directeur général de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) en visite officielle à Madagascar.** A l'ordre du jour : le renforcement de la coopération entre la BADEA et Madagascar. La Banque va accorder un prêt de 11 millions de dollars pour le financement d'un projet routier sur les Hautes Terres, afin de désenclaver une zone agricole à haut potentiel. Ce prêt est remboursable sur 30 ans, avec une période de grâce de 10 ans et à un taux d'intérêt de 1%. Ce dernier prêt porte à près de 125 millions de dollars les engagements de la BADEA à Madagascar. Des observateurs se disent préoccupés par la part croissante des financements émanant des pays du Golfe et par l'islamisation rampante de Madagascar, déjà à l'œuvre, affirment-ils, qui pourrait conduire à l'introduction sur la Grande Ile de mouvements radicaux déjà très actifs en Afrique de l'Est.

**27/08 - « Roger Kolo en Chine : un voyage douteux », titre *La Nation*.** S'agit-il d'une visite officielle ou privée ? Selon de sources concordantes, les contacts établis ainsi que les entretiens prévus entreraient dans le cadre privé et non officiel. « *Pour un membre du gouvernement, un premier ministre de surcroît, chaque déplacement à l'extérieur devrait faire l'objet d'une communication publique quelques jours avant le départ à moins qu'il s'agisse d'un voyage douteux* ». D'après certaines informations, Roger Kolo aurait l'intention de sonder ses interlocuteurs sur des possibilités de coopération dans le domaine des infrastructures, dont les ponts et aéroports, les routes, les chemins de fer, mais aussi le renforcement de la protection des côtes. Le premier ministre est accompagné par une forte délégation composée de ses conseillers et membres du cabinet. Aucun autre membre du gouvernement ne participe au déplacement. La mission aurait aussi pour objet de préparer le prochain voyage officiel en Chine du chef de l'Etat.

Pour couper court aux spéculations entourant le déplacement du premier ministre en Chine, la primature a précisé que le chef du gouvernement aura un entretien officiel avec le premier ministre chinois, Li Keqiang et qu'il effectuera des visites d'entreprises d'Etat. Autrement dit, il s'agit bien d'un voyage officiel mais la primature n'a pas donné plus de détails concernant le motif exact de ce déplacement. Il pourrait toutefois avoir un lien avec celui de Jules Étienne il y a quelques semaines. Ce dernier aurait négocié une coopération bilatérale avec des bailleurs de fonds chinois. Ce déplacement, venant après de nombreux autres effectués par le chef de l'Etat, a fait couler beaucoup d'encre, le pays traversant une période difficile. « Une communication qui manque de clarté, laissant planer le doute sur le motif de ce voyage du premier ministre. Même la liste de la délégation qui l'accompagne demeure mystérieuse », écrit *Le Courrier*.

## ► Divers

**15/08 - La loi de finances rectificative 2014 a été adoptée à l'unanimité et sans amendement par les 118 députés présents**, « grâce à la méconnaissance des détails techniques de ladite loi par les députés », écrit *Le Courrier*. Les recettes fiscales s'élèvent à 270,8 milliards d'Ariary, dont 124,5 milliards provenant de la fiscalité et le reste des douanes. Le taux de croissance prévu est de 3 %, très loin du taux de 7% annoncé pour la fin de cette année par le premier ministre dans son document « *Politique générale de l'État* » (PGE) Le taux de pression fiscale est en légère hausse, il atteint 11,6 %. Une augmentation du déficit global est observée, il s'élève à 184,5 millions de dollars. Ce déficit devrait être financé par les appuis des partenaires techniques et financiers : le Japon pour des dons de 17 millions de dollars, l'UE pour des dons de 89 millions d'euros, la BAD pour des prêts de 38,5 millions de dollars et la Banque mondiale pour des prêts de 40 millions de dollars. Pour ce qui est des priorités fixées dans le PGE, les domaines du social (éducation et santé) et des infrastructures seront priorités. À titre d'exemple il est prévu un recrutement de 1 200 élèves gendarmes et de 10 000 maîtres FRAM. Selon des informations émanant de la direction générale des douanes, les subventions pétrolières sont à l'origine des gaps fiscaux et douaniers qui se sont élevés à plus de 1 073 milliards d'Ariary de 2010 à 2013.

**20/08 - Redressement de la Jirama : « les subventions octroyées par l'État n'ont servi à rien »**, titre *Le Courrier*. La société est de plus en plus mal en point malgré les efforts entrepris par l'État à travers le Trésor ces dernières années. En effet, selon son dernier bulletin mensuel, les injections de fonds n'ont réduit ni le gap financier de 20 milliards d'Ariary par mois, ni la fréquence des délestages qui est de 78 fois par an avec une durée moyenne de 8 heures par coupure dans tout Madagascar, ni le prix de l'électricité. Pourtant, la trésorerie de l'État a été fortement affectée par la situation de l'entreprise publique (en moyenne, les gaps fiscaux et douaniers se sont élevés à 1 074 milliards d'Ariary par an de 2010 à 2013). Le Trésor n'a pourtant pas ménagé ses efforts en vue de redresser la situation à travers d'importants appuis financiers : de l'ordre de 456 milliards d'Ariary sur la période 2011-2013. Ces subventions ont été accordées pour permettre à la Jirama d'assurer un service de qualité à sa clientèle et de maintenir le prix de l'électricité à un niveau soutenable pour l'économie. Selon encore le bulletin du Trésor, la Jirama a déclaré qu'en 2013, 32 % de sa production électrique n'a pas été vendue en raison notamment des pertes rencontrées au cours du transport. Mais pour *Le Courrier*, cette production non vendue aurait été affectée au personnel de l'entreprise à titre d'avantages. Sur un effectif de 7 000 employés, chaque agent de la Jirama aurait consommé en moyenne 6 000 kWh/mois en 2013, l'équivalent de la consommation annuelle d'un ménage français.

« **La déforestation a un lien avec les délestages** », affirment les responsables de la Jirama. En effet, le volume de la rivière Vohitra, principale source du barrage d'Andekaleka, ne cesse de diminuer à cause de la déforestation qui conduit à l'ensablement de cette dernière, contribuant ainsi à la baisse de la production d'électricité d'Andekaleka, donc aux délestages.

**23/08 - Les appareils Avro RJ de conception ancienne qui devraient venir grossir la flotte d'Air Madagascar appartiendraient au groupe China International Fund (CIF)**, titre *La Gazette*. A titre de rappel, il s'agit du même groupe qui avait offert au candidat malheureux de la présidentielle, Camille Vital, des centaines de véhicules tout terrain. Des voitures qui sont actuellement entre les mains de la présidence de la République. « Un lien secret lierait-il le gouvernement malgache à ce groupe chinois qui s'intéresse au plus haut point à notre pays ? », s'interroge le quotidien. CIF, qui est basé à Hong Kong, appartient au même groupe que Sonangol qui a en projet la construction d'une autoroute reliant la capitale à Toamasina. Des travaux titanesques qui se chiffrent à des milliards de dollars. Ces investisseurs chinois s'intéresseraient également à l'énergie, autrement dit à la Jirama. Une joint-venture pourrait voir le jour entre CIF et Air Madagascar. Le choix de ce type d'aéronef, inconnu des techniciens malgaches, rencontre le scepticisme des spécialistes. « Après les deux vieux Airbus A340 vendus par Air France et qui pèsent lourdement sur la structure financière d'Air Madagascar, voilà que l'actionnaire majoritaire remet ça avec des avions dont la production a été arrêtée depuis une quinzaine d'années », écrit *La Gazette*.

**27/08 - Les syndicats d'Air Madagascar déclenchent un mouvement de grève pour dénoncer la « mainmise de la France sur la ligne Madagascar-France »**, en maintenant la compagnie nationale sous annexe B européenne depuis trois ans. Malgré tous les efforts déployés, ainsi que le limogeage des deux directeurs généraux, la compagnie reste sur la liste noire de la direction de l'aviation civile européenne, dénoncent-ils. Les personnels au sol grévistes ont décidé de ne plus prendre en charge que les vols d'Air Madagascar. Un vol d'Air France qui devait atterrir à Ivato a dû se dérouter sur La Réunion, les employés d'Air Madagascar ayant refusé d'assurer les services au sol. « *Un geste de désespérés* », pour *Tribune*, qui doute de la pertinence d'une telle action. « *Un tel comportement illustre pourquoi l'Etat de droit bat de l'aile dans ce pays* », écrit le site. On voit mal les autorités de l'aviation civile européenne obtempérer face à un tel chantage. L'action ne peut que doucher l'optimisme modéré des opérateurs touristiques quant à la relance du secteur. Corsair, l'autre compagnie française qui assure la liaison avec l'Europe, a décidé d'annuler ses vols. Si Air Madagascar bat de l'aile, la Jirama est en panne, écrit *Midi*. Les deux compagnies, autrefois fleurons de l'économie, sont à bout de souffle. Vaches à lait par excellence des régimes au pouvoir qui se sont succédé, leur mauvaise gestion les a conduits dans l'impasse où elles se trouvent actuellement. « *C'est une manifestation visiblement motivée par des intérêts politico-économiques. D'aucuns veulent casser le monopole d'Air Madagascar sur le handling (toutes les opérations au sol) et la maintenance qui rapporte beaucoup à la société* », révèle une source citée par *L'Express*.

La justice a été saisie pour ordonner aux agents d'Air Madagascar d'accueillir tous aéronefs en escale et la reprise des services convenus avec les compagnies étrangères, afin de ne pas prendre le risque d'un procès pour rupture unilatérale des contrats. Des employés d'Air Madagascar ont été convoqués par le tribunal des référés pour se voir obligés de servir tous les vols long courrier. Des forces de gendarmerie ont été déployées afin de sécuriser l'aéroport. Air Madagascar a obtenu au terme d'une procédure en référé de pouvoir réquisitionner du personnel au sol. Les éléments les plus radicaux dans les rangs des grévistes se sont vus interdire l'accès à l'aéroport. « *Nous avons pris des engagements et donné notre assurance aux compagnies étrangères qu'Air Madagascar assurerait les services contractuels qui lui incombent* », a déclaré le ministre des transports. Air Madagascar court désormais le risque de voir Air France et Corsair se retourner contre elle dans la mesure où elle n'a pas respecté ses obligations contractuelles.

**29/08 - Air Madagascar : un trou de 100 millions de dollars.** La société est-elle à l'agonie ? Il a fallu la grève du personnel pour que les responsables dévoilent les chiffres sur son état financier catastrophique, résultant de plusieurs années de mauvaise gestion, ajoutées à une conjoncture nationale et internationale particulièrement difficile pour le secteur aérien. La compagnie est une société qui fonctionne à perte et sous perfusion de son actionnaire majoritaire. Pour Ulrich Andriantiana, ministre des transports, pas question pour l'instant de privatisation ou d'ouverture du capital. Il faut d'abord redresser la situation.

**22/08 - Réouverture de Tiko : plusieurs options envisageables.** Pour Roland Jules Etienne, ministre de l'industrie et du développement du secteur privé, « *le plus important serait que Tiko reprenne ses activités. Peu importe que ce soit Marc Ravalomanana qui vienne le faire ou que soit l'un de ses partenaires à qui il pourrait déléguer le pouvoir, ou alors que ce soit vraiment une tierce personne. Il appartiendra ensuite à l'État et à la société de régler les questions financières comme celles liées aux arriérés fiscaux* ».

**26/08 - Accès au financement du secteur privé : Madagascar présente l'un des ratios les plus faibles du continent.** Sur les 5 premiers mois de 2014, l'augmentation des crédits à l'économie octroyés par le système bancaire n'a été que de 1,9%. D'après le rapport sur l'indice mondial de la compétitivité de 2013, l'accès au financement, l'instabilité des politiques économiques et la corruption sont les trois premières contraintes à l'environnement des affaires à Madagascar. Dans le Doing business 2014 de la Banque mondiale, la Grande Ile est au 180ème rang sur 189 économies concernant l'obtention de prêts par les entreprises. Une petite amélioration a été constatée car de la 182ème place en 2013, le pays est passé à la 180ème en 2014. Les banques sont accusées de ne prêter qu'aux riches et à des firmes étrangères, note *La Gazette*. Les entreprises malgaches ont difficilement accès au crédit et les taux consentis ne sont pas aussi avantageux. Durant les deux dernières décennies, il a été régulièrement question de créer une banque de développement pour soutenir l'investissement des entreprises, notamment l'investissement sur le moyen et le long terme, mais ce projet ne s'est jamais concrétisé.

**L'économie malgache en sous-régime, des appuis budgétaires conditionnels.** Une note de la Banque mondiale datée de juillet fait remarquer que « *l'économie malgache continue de tourner en-dessous de son potentiel au cours du 1er semestre 2014* ». La même note de souligner que « *des appuis budgétaires sont attendus au deuxième semestre, toutefois, il reste beaucoup à faire par le gouvernement pour mettre en place et restaurer les conditions favorables au développement du secteur privé tout en assurant les services publics* ».

**27/08 - L'Etat continue à prioriser le fonctionnement au détriment de l'investissement.** Au 1<sup>er</sup> semestre 2014, le budget a été consacré à 35,5% aux salaires des fonctionnaires et à plus de 32% aux autres

dépenses de fonctionnement. Sur la période, le taux d'engagement des dépenses d'investissement n'est que de 8,7%. Le Trésor public a fait savoir qu'une telle situation ne permettrait pas d'assurer la maintenance des infrastructures et la relance de l'économie. Pour sa défense, le pouvoir rappelle que 70% des dépenses d'investissement sont encore assurées par les financements extérieurs, dont la reprise se fait attendre. *La Gazette* milite pour un audit des dépenses de fonctionnement de l'Etat, sources de gabegie.

**30/08 - Plus de 280 000 tonnes de riz importées en 3 mois.** Le marché a été perturbé en 2013 en raison de la baisse de la production (de l'ordre de 20%) due à l'invasion acridienne qui a touché les 2/3 du territoire et de la campagne électorale. Le volume d'importation a atteint un niveau record : plus de 410 000 tonnes, soit le double de la quantité importée en 2012. Sur les 3 premiers mois de 2014 le mouvement s'est poursuivi et le volume importé a déjà dépassé celui de l'année 2013. Cette abondance des importations et l'arrivée de la production précoce ont entraîné une forte baisse des cours. Cette situation pourrait démotiver les paysans producteurs, estiment les spécialistes.

---

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, Le Daily, La Vérité, Madagascar Matin, Matv, Matera (agence de presse Madagascar), Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagate, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, APOI, Reuters, Xinhua, Slate Afrique, Afriqueinfos, Indian-ocean-times.

Taux de change au 31/08/14, 1 euro = 3249 Ariary (cours pondéré)